

Mesure des effets des arrêts de travail et des activités de médiation-conciliation sur l'économie du Québec

Pour la période 2014-2020

RÉDACTION

Direction des études et de l'information sur le travail
Ministère du Travail

RÉVISION

Direction générale des communications
Ministère du Travail

COLLABORATION

Direction de la recherche
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

DIFFUSION

Cette publication est accessible en ligne uniquement à l'adresse :
[Grèves et lock-out - Ministère du Travail \(gouv.qc.ca\)](https://gouv.qc.ca/grèves-et-lock-out)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023
ISBN : 978-2-550-94977-0 (PDF)

© Gouvernement du Québec

Afin de faciliter la lecture du présent texte, nous avons employé le masculin comme genre neutre pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.

Résumé

En 2015, le ministère du Travail (anciennement secteur Travail du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale) a publié une étude intitulée « Mesure des effets des arrêts de travail et des activités de médiation-conciliation sur l'économie du Québec pour la période 2009-2013 ». L'objectif de la présente publication est de mettre à jour les estimations des effets des arrêts de travail sur l'économie du Québec et des coûts évités à l'aide des services de médiation-conciliation offerts par le Ministère, de 2014 à 2020, dans les secteurs d'activité économique régis par le Code du travail.

Une approche semblable à celle du *Federal Mediation and Conciliation Service* (FMCS) des États-Unis a été utilisée pour évaluer l'apport des services de médiation-conciliation du Ministère à l'économie québécoise. Dans cette étude, seules les pertes encourues par les travailleurs et les employeurs concernés directement par un arrêt de travail et celles des fournisseurs d'intrants à leurs entreprises sont estimées. Ainsi, les coûts subis par leurs clients et les coûts induits n'y sont pas pris en compte. Les estimations sont donc le résultat d'une approche conservatrice qui a tendance à sous-estimer les coûts réels. Les données ayant servi à l'analyse proviennent principalement du ministère du Travail et de Statistique Canada.

Cette étude démontre qu'au cours de la période de 2014 à 2020, les arrêts de travail ont engendré une perte de 2,9 millions de jours-personnes¹ pour l'économie québécoise (voir l'annexe 1, tableau 12), ce qui représente l'équivalent de 20,1 millions d'heures de travail. Près de 561 802 travailleurs ont été touchés directement et indirectement par ces arrêts qui ont coûté plus de 901,4 millions \$ au Québec (tableau 5).

L'intervention du Ministère dans 1 524 cas de médiation-conciliation (tableau 1) a contribué à une réduction de 11,7 % du nombre d'arrêts de travail. Le nombre de jours-personnes perdus a diminué de 3,2 millions de jours (voir l'annexe 2, tableau 16), ce qui représente l'équivalent de 22,4 millions d'heures de travail, par rapport au nombre de jours-personnes en cas d'absence d'intervention en médiation-conciliation. De plus, les coûts des arrêts de travail ont été réduits de 943,7 millions \$ (tableau 10), soit près de trois fois la valeur de 326,1 millions \$ en coûts évités pour la période de 2009 à 2013.

Enfin, l'étude démontre que chaque dollar dépensé en médiation-conciliation au Québec a contribué à épargner en moyenne 28,32 \$ de 2014 à 2020 (tableau 11).

1. Jours-personnes : un produit du nombre de jours de travail par le nombre de personnes au travail (un jour-personne correspond au montant de travail réalisé par une personne pendant une journée de travail). Le nombre de jours-personnes perdus indique le nombre des jours d'un arrêt de travail multiplié par celui des employés touchés par cet arrêt de travail.

Table des matières

1. Introduction	5
2. Les arrêts de travail et les services de médiation-conciliation	7
2.1 Revue de la littérature	7
2.2 Les effets des arrêts de travail et des services de médiation-conciliation.....	9
3. L'estimation des coûts des arrêts de travail	12
3.1 Les données	12
3.2 L'estimation des coûts directs	15
3.3 L'estimation des coûts indirects	16
3.4 L'estimation des coûts totaux	18
4. L'estimation des coûts des arrêts de travail évités grâce aux services de médiation-conciliation du Ministère	20
4.1 La méthodologie	20
4.2 L'estimation des coûts évités grâce à la médiation-conciliation au Québec de 2014 à 2020.....	22
4.3 La comparaison des ratios bénéfices-coûts au Québec pour la période 2014 -2020	26
Conclusion.....	28
Bibliographie	30
Annexe 1	31
Annexe 2	46

Liste des tableaux

TABLEAU 1.	RÉPARTITION DES CONVENTIONS COLLECTIVES CONCLUES SELON L'ÉTAPE DE RÈGLEMENT, QUÉBEC, 2014 - 2020	6
TABLEAU 2.	ESTIMATION DES VARIABLES CLÉS UTILISÉES DANS LE CALCUL DES COÛTS DES ARRÊTS DE TRAVAIL, QUÉBEC, 2014 - 2020	13
TABLEAU 3.	SYNTHÈSE DES COÛTS DIRECTS, QUÉBEC, 2014 - 2020	16
TABLEAU 4.	SYNTHÈSE DES COÛTS INDIRECTS, QUÉBEC, 2014 - 2020	17
TABLEAU 5.	SYNTHÈSE DES COÛTS TOTAUX, QUÉBEC, 2014 - 2020	19
TABLEAU 6.	INTERVENTION EN MÉDIATION-CONCILIATION, QUÉBEC, 2014 - 2020	22
TABLEAU 7.	TOTAL DES COÛTS (DIRECTS ET INDIRECTS) ÉVITÉS, QUÉBEC 2014 - 2020	23
TABLEAU 8.	SYNTHÈSE DES COÛTS DIRECTS ÉVITÉS, QUÉBEC, 2014 - 2020	24
TABLEAU 9.	SYNTHÈSE DES COÛTS INDIRECTS ÉVITÉS, QUÉBEC, 2014 - 2020	25
TABLEAU 10.	SYNTHÈSE DES COÛTS TOTAUX (DIRECTS ET INDIRECTS) ÉVITÉS, QUÉBEC, 2014 - 2020	25
TABLEAU 11.	COMPARAISON DES RATIOS BÉNÉFICES-COÛTS, QUÉBEC, 2014 - 2020	27
TABLEAU 12.	NOMBRE DE JOURS-PERSONNES PERDUS LORS DES ARRÊTS DE TRAVAIL, QUÉBEC, 2014 - 2020	31
TABLEAU 13.	ESTIMATION DES COÛTS DIRECTS DES ARRÊTS DE TRAVAIL (EN k\$), QUÉBEC, 2014 - 2020	34
TABLEAU 14.	ESTIMATION DES COÛTS INDIRECTS DES ARRÊTS DE TRAVAIL (EN k\$), QUÉBEC, 2014 - 2020	38
TABLEAU 15.	ESTIMATION DES COÛTS TOTAUX DES ARRÊTS DE TRAVAIL (EN k\$), QUÉBEC, 2014 - 2020	42
TABLEAU 16.	ESTIMATION DU NOMBRE DE JOURS-PERSONNES NON PERDUS GRÂCE À LA MÉDIATION-CONCILIATION, QUÉBEC, 2014 - 2020	46
TABLEAU 17.	ESTIMATION DES COÛTS TOTAUX (DIRECTS ET INDIRECTS, EN k\$) ÉVITÉS GRÂCE À LA MÉDIATION-CONCILIATION LORS DU RENOUVELLEMENT DES CONVENTIONS COLLECTIVES, QUÉBEC, 2014 - 2020	50
TABLEAU 18.	ESTIMATION DES COÛTS TOTAUX (DIRECTS ET INDIRECTS, EN k\$) ÉVITÉS GRÂCE À LA MÉDIATION-CONCILIATION LORS DE LA NÉGOCIATION DES PREMIÈRES CONVENTIONS COLLECTIVES, QUÉBEC, 2014 - 2020	54
TABLEAU 19.	ESTIMATION DES COÛTS TOTAUX (DIRECTS ET INDIRECTS, EN k\$) ÉVITÉS GRÂCE À LA MÉDIATION-CONCILIATION, QUÉBEC, 2014 - 2020	58

1. Introduction

La théorie économique standard suppose que les coûts des arrêts de travail sont nuls à long terme et que les marchés s'ajustent systématiquement pour compenser toute perte de production. La théorie néoclassique standard repose toutefois sur des hypothèses très polémiques qui ne sont que rarement réunies dans le contexte économique contemporain : l'atomicité, l'homogénéité, la transparence, l'absence de barrières à l'entrée et à la sortie et la libre circulation des facteurs de production. Or, la réalité est assez différente et les marchés ne sont pas parfaits. En fait, il est possible que ces derniers ne soient pas concurrentiels et le nombre d'acteurs impliqués est souvent limité. C'est le cas, par exemple, des marchés oligopolistiques et monopolistiques, où les coûts des arrêts de travail peuvent être substantiels. Les produits faisant l'objet des transactions ne sont pas, non plus, nécessairement homogènes, les facteurs de production peuvent être très spécifiques et difficilement mobilisables d'une industrie à l'autre, l'information n'est pas toujours symétrique et les coûts des ajustements sont parfois très élevés. C'est le cas des entreprises qui fonctionnent avec des systèmes de gestion des stocks juste à temps (*just-in-time*). Toutes ces raisons et plusieurs autres mènent à croire que les coûts des arrêts de travail peuvent ne pas être nuls, du moins à court et à moyen termes.

L'objectif de cette étude est, dans un premier temps, d'analyser l'impact des arrêts de travail sur l'économie du Québec et, dans un deuxième temps, de quantifier les coûts évités à l'aide des services de médiation-conciliation offerts par le Ministère. Seules les conventions collectives conclues en vertu du Code du travail sont prises en compte dans cette étude, ce qui exclut les règlements et les ententes établis en vertu de régimes particuliers de relations du travail, tels que ceux touchant les policiers-pompiers², le statut des artistes et l'industrie de la construction, ainsi que les conventions collectives conclues en vertu du Code canadien du travail.

Au Québec, 10 781 conventions collectives ont été signées ou ont fait l'objet d'une sentence arbitrale de 2014 à 2020. Elles fixaient les conditions de travail d'un total de 1 258 685 salariés, tous secteurs d'activité confondus. Parmi ces conventions, 8 737 ont été conclues à la suite d'une négociation directe entre les parties et 1 524 l'ont été lorsqu'il y a eu l'intervention du Ministère. Environ 95,2 % des conventions collectives signées durant cette période ont été conclues sans arrêt de travail ou arbitrage. Entre 2014 et 2020, la proportion de conventions collectives signées après avoir eu recours à la conciliation se situe aux alentours de 14 % (tableau 1).

La méthodologie utilisée pour l'estimation des coûts des arrêts de travail et des coûts évités avec l'engagement des services de médiation-conciliation est présentée à la section suivante. La section 3 présente une estimation des coûts directs et indirects des arrêts de travail par secteur d'activité économique pour le Québec. La section 4 fournit une évaluation des coûts évités par le service de médiation-conciliation grâce à la réduction du nombre d'arrêts de travail et de leur durée. Les principaux types d'intervention qui ont permis d'éviter ces coûts ainsi que les secteurs d'activité économique associés y sont exposés. Enfin, l'étude se termine par une conclusion qui en résume les principaux résultats.

2. Dans ce cas, les parties n'ont pas le droit de grève ou de lock-out.

TABEAU 1. RÉPARTITION DES CONVENTIONS COLLECTIVES CONCLUES SELON L'ÉTAPE DE RÈGLEMENT, QUÉBEC, 2014 – 2020

Année ³	Négociation directe		Conciliation		Arrêt de travail et arbitrage		TOTAL (D)	Conventions conclues sans arbitrage ou arrêt de travail (en %) (A+B)/D
	Nombre (A)	(en %)	Nombre (B)	(en %)	Nombre (C)	(en %)		
2014	1 239	83,5	206	13,9	39	2,6	1 484	97,4
2015	1 161	82,9	190	13,6	50	3,6	1 401	96,4
2016	1 427	80,1	225	12,6	130 ⁴	7,3	1 782	92,7
2017	1 256	80,0	251	16,0	63	4,0	1 570	96,0
2018	1 429	78,6	256	14,1	133 ⁵	7,3	1 818	92,7
2019	1 287	80,6	242	15,2	68	4,3	1 597	95,7
2020	938	83,1	154	13,6	37	3,3	1 129	96,7
Moyenne	1 248	81,0	218	14,1	74	4,8	1 540	95,2
Total et pourcentage	8 737	81,0	1 524	14,1	520	4,8	10 781	-

3. Les années présentées sont celles où des conventions collectives ont été signées ou déposées au Ministère. Les interventions et les arrêts de travail associés ont pu avoir lieu la même année ou avant.
4. Le nombre de conventions collectives conclues à la suite d'un arrêt de travail ou d'un arbitrage, selon les statistiques officielles de 2016, est de 1 133. La diminution importante des conventions collectives conclues sans arrêt de travail ni arbitrage s'explique par la négociation des conventions collectives du secteur public dont la majorité a été signée à la suite d'arrêts de travail (rapport annuel de gestion du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale 2016 – 2017). Par souci de cohérence et afin de pouvoir comparer les arrêts de travail de 2016 avec ceux des années précédentes, les arrêts de travail dans les centres de santé et de services sociaux ont été regroupés avec ceux des commissions scolaires liées au même Comité patronal de négociation pour l'année 2016, ce qui a réduit le nombre de conventions collectives conclues à la suite d'un arrêt de travail pour cette même année à 130.
5. Le nombre de conventions collectives conclues à la suite d'un arrêt de travail ou d'un arbitrage, selon les statistiques officielles de 2018, est de 352. Les conventions collectives dans les centres de la petite enfance (CPE) et dans le domaine préhospitalier (services ambulanciers) ont été majoritairement signées à la suite d'arrêts de travail (rapport annuel de gestion du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale 2016 – 2017). Par souci de cohérence et afin de pouvoir comparer les arrêts de travail pour 2018 avec ceux des années précédentes, les arrêts de travail dans les CPE pour l'année 2018 ont été regroupés, ce qui a réduit à 133 le nombre de conventions collectives conclues à la suite d'un arrêt de travail.

2. Les arrêts de travail et les services de médiation-conciliation

Avant de présenter l'estimation des coûts actuels des arrêts de travail et des efforts déployés en médiation-conciliation pour les réduire, il convient de donner un aperçu du contexte actuel des relations de travail, des nouvelles formes de conflits et de l'évolution du nombre d'arrêts de travail au Québec.

2.1 Revue de la littérature

Au Québec, le nombre d'arrêts de travail a beaucoup diminué au cours des quarante dernières années (figure 1). Cependant, la diminution du nombre d'arrêts de travail ne dénote pas nécessairement de bonnes relations professionnelles dans le milieu de travail (Sapsford et Turnbull, 1994). Drinkwater et Ingram (2005) ont critiqué les évaluations de climats de travail faites au Royaume-Uni, basées uniquement sur le seul critère des grèves. Ils partagent l'idée de Gary-Bobo et Jaaidane (2011) selon laquelle les conflits professionnels internes n'aboutissent pas forcément à des grèves. En effet, les travailleurs peuvent désormais utiliser d'autres formes de résistance pour obtenir les améliorations souhaitées à leurs conditions de travail.

Par ailleurs, les travailleurs et les employeurs peuvent, de nos jours, recourir à des formes de résistance individuelles. Par exemple, un salarié peut réclamer un droit ou déposer un grief et un employeur insatisfait du rendement ou du comportement d'un ou de plusieurs salariés peut engager des actions disciplinaires (Antcliff et Saundry, 2009). Il s'agit de formes couvertes (ou implicites) de conflits de travail⁶ (Hebdon et Stern, 1998), par opposition aux formes ouvertes (ou explicites). Selon Sapsford et Turnbull (1994), la hausse des formes d'expression individuelle des conflits dans les firmes n'est qu'une réaction au déclin du nombre de grèves (*the balloon hypothesis*).

Godard (2011) a soutenu que l'émergence de formes alternatives de conflits, telles que les prétextes des maladies et des obligations parentales, les taux de roulement élevés et l'absentéisme, jumelée à des modifications des lois du travail, à une baisse de la représentation syndicale ainsi qu'à un changement dans les forces de travail expliqueraient la baisse du nombre de grèves. Le dysfonctionnement de certains milieux de travail et l'apparition de problèmes comme le cynisme, l'évasion, les problèmes de santé mentale, l'abus de drogue, l'absence de normes ou encore l'extrémisme ne sont, dans plusieurs cas, qu'un déplacement de l'expression des tensions de travail vers d'autres sphères que le travail. Rien n'empêche cependant ces tensions de revenir un jour se réexprimer en milieu de travail.

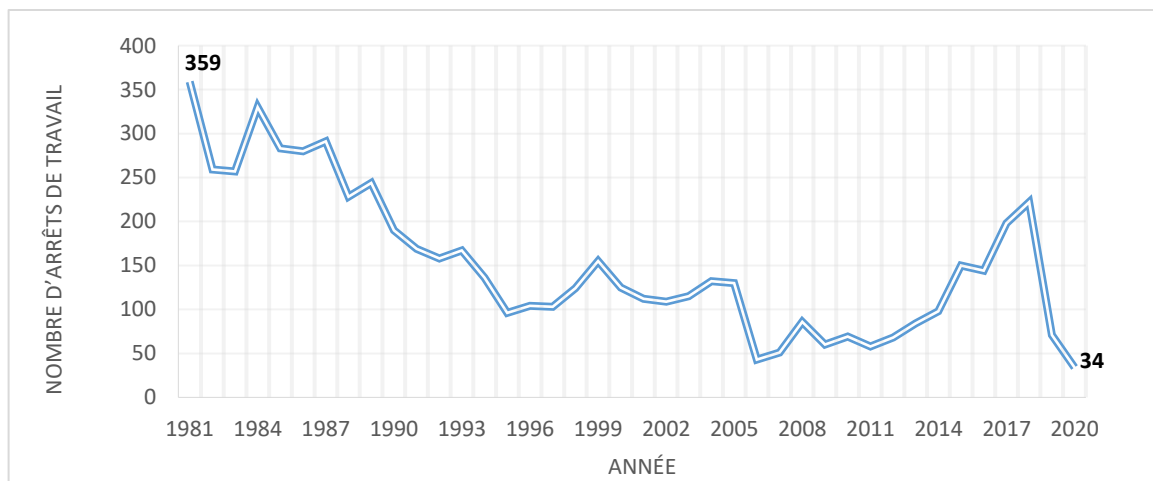
Dans certains pays comme le Royaume-Uni, la diminution du nombre d'arrêts de travail a été accélérée par la législation antisyndicale des années 1980, qui a fait baisser le taux de syndicalisation de 50 % à 27 % à la fin des années 1990 (Brown, 2011). Dans d'autres pays, c'est l'intensification de la concurrence internationale, favorisée par la chute des prix du fret, qui a exercé une pression à la baisse sur les coûts de production et compliqué plus que jamais les négociations collectives. Le volume des échanges internationaux a, en fait, doublé et connu une croissance deux fois plus élevée que celle du revenu mondial.

6. Les formes individuelles couvertes de conflits comprennent deux options : l'option de l'exit permanent (ou la démission) et l'option de l'exit temporaire. L'option de l'exit temporaire inclut l'absentéisme, le sabotage, l'indiscipline, la négligence, etc. (Dix et al. 2009 et Hebdon et Stern 1998).

Il est possible que cette baisse des arrêts de travail soit causée par le changement de la composition industrielle de l'emploi. Ainsi, la diminution des emplois dans le secteur manufacturier, traditionnellement plus syndiqué, et l'augmentation des emplois dans les secteurs des services moins syndiqués, mais qui offrent de meilleures conditions de travail et sont caractérisés par une meilleure gestion, auraient favorisé la diminution des sources de conflits (Godard, 2011). Marshall (1988) considère, quant à lui, que le travailleur souffrant de fatalisme éclairé a accepté sa position de subordination, perdant ainsi sa volonté de lutter et sa capacité psychosociale à résister à l'autorité de l'employeur. Cependant, même si le potentiel de conflits plane depuis la crise de 2008 sur les élites politiques et économiques plutôt que sur les entreprises, rien n'empêche, selon certains chercheurs⁷, qu'il plane un jour de nouveau sur celles-ci.

Malgré la diminution du nombre d'arrêts de travail, leurs coûts restent toujours élevés pour le Québec. L'intervention en médiation-conciliation joue un rôle important non seulement dans la réduction du nombre d'arrêts de travail et de leur durée, mais aussi dans la gestion de nouvelles causes de conflits. En réglant ces causes avant que de nouveaux arrêts soient déclenchés ou que la productivité des entreprises québécoises et leur performance économique soient compromises, la médiation-conciliation pourrait contribuer à la diminution des coûts d'arrêts de travail.

Figure 1 : Évolution du nombre d'arrêts de travail, Québec, 1981-2020



7. Voir le rapport de l'Organisation internationale du Travail (OIT) intitulé « *World of Work Report 2010. From One Crisis to the Next?* », paru en 2010.

Figure 1 : Une hausse considérable du nombre des arrêts de travail en 2017 et 2018 s'explique par la majorité des conflits dans le secteur des services ambulanciers dont le nombre d'arrêts observés est de 113 et 108 respectivement. Pourtant, aucune perte de jours de travail n'a été occasionnée à partir de ces arrêts (voir le bilan des arrêts de travail au Québec pour les années 2017 et 2018).

2.2 Les effets des arrêts de travail et des services de médiation-conciliation

Mesurer les effets des services de médiation-conciliation est une tâche ardue considérant la complexité de l'économie, les limites de la méthodologie utilisée ainsi que le manque de données disponibles. Dans la présente étude, l'approche employée par le *Federal Mediation and Conciliation Service* (FMCS)⁸ aux États-Unis est adoptée pour évaluer l'impact sur l'économie des services de médiation-conciliation offerts par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale⁹. Leur modèle est ensuite adapté pour tenir compte des spécificités et des particularités de l'économie québécoise. Le FMCS utilise les résultats obtenus grâce à ce modèle, résultats qui sont mis à jour depuis l'an 2000, pour produire ses rapports annuels¹⁰ et pour préparer son budget¹¹, présenté et discuté chaque année devant le Congrès américain.

Avant de se lancer dans l'estimation, il convient de bien distinguer la notion de coûts privés d'un arrêt de travail de celle des coûts publics. Les coûts privés d'un arrêt de travail sont ceux supportés par les agents touchés directement par cet arrêt, soit les travailleurs et les employeurs, qui perdent respectivement leurs salaires et leurs profits. Les coûts publics ou économiques, quant à eux, pèsent sur l'économie nationale dans son ensemble. Par exemple, un arrêt de travail peut coûter très cher au propriétaire d'une entreprise ainsi qu'à ses employés. Toutefois, une ou plusieurs autres entreprises pourraient compenser la production d'une entreprise en arrêt de travail et ainsi faire en sorte que la perte soit nulle pour l'industrie et pour la société dans son ensemble (Neumann et Reder, 1984).

Selon la théorie économique, les entreprises et leurs employés prennent tous les moyens leur permettant de minimiser les pertes dues aux arrêts de travail. Par exemple, si une entreprise s'aperçoit que la négociation d'une convention collective risque de conduire à un arrêt de travail, elle pourrait constituer des stocks de produits finis pour pallier la baisse de production ou son arrêt. L'entreprise pourrait aussi choisir de traiter une partie du travail par les gestionnaires pour suppléer les employés. Les membres de l'unité de négociation peuvent, de leur côté, minimiser leur baisse de revenu en s'appuyant sur leurs épargnes personnelles ou sur des fonds de grève ou, encore, en trouvant un autre emploi.

8. *Employment Policy Foundation, Impact Measures of Federal Mediation and Conciliation Service Activities, 1999-2004*, novembre 2005, rapport pour le *Federal Mediation and Conciliation Service*, 47 pages.

9. *L'Advisory Conciliation and Arbitration Services* (ACAS) du Royaume-Uni utilise une approche complètement différente, mais elle n'évalue les coûts évités que pour certains secteurs d'activité économique, et ce, pour deux années, soit 2014-2015 et 2018-2019. Pour plus de détails, voir le document de Meadows intitulé [A Review of the Economic Impact of Employment Relations Services Delivered by ACAS](#), paru en 2007.

10. Rapports annuels du *Federal Mediation and Conciliation Service* (2014-2020). À partir de 2015, l'information sur les coûts des arrêts de travail et les coûts sauvés grâce à l'intervention des services de médiation du FMCS n'est pas présentée dans leur rapport annuel, ce qui explique l'absence du ratio estimé des bénéfices-coûts aux États-Unis de 2015 à 2020 dans ce rapport (tableau 11).

11. Rapport du *Federal Mediation and Conciliation Service* pour les années fiscales 2014-2020. *Congressional Budget Submission* (2014-2020). Le budget réel est utilisé pour le calcul du ratio des bénéfices-coûts aux États-Unis en 2014 (tableau 11).

Toujours d'après la théorie économique, l'économie nationale serait peu touchée par les effets des arrêts de travail à long terme. Neumann et Reder (1984), par exemple, ont estimé que les coûts économiques des arrêts de travail étaient nuls pour 44 des 63 industries manufacturières étudiées aux États-Unis au cours de la période comprise entre 1955 et 1977 et quasiment nuls pour le reste de ces industries. Cette estimation est cohérente d'un point de vue purement théorique. En effet, les arrêts de travail n'entraînent pas de coûts économiques nets à long terme dans les industries très concurrentielles, car la production et l'emploi dans les entreprises qui ne connaissent pas d'arrêt de travail peuvent systématiquement compenser toute perte.

Les arrêts de travail peuvent cependant entraîner des coûts économiques nets très importants dans les industries moins concurrentielles, monopolistiques ou utilisant des modèles de gestion des stocks juste à temps (*just-in-time*). Dans ces types d'industries, les entreprises qui ne sont pas touchées par l'arrêt de travail n'ont pas nécessairement la capacité ni l'intérêt à réagir à court terme.

Pour illustrer ce point, l'exemple du rapport de l'*Employment Policy Foundation*, paru en 2005, est pertinent. Celui-ci présente le cas de deux entreprises : un fabricant de blocs de béton et l'autre fabriquant des pièces de rechange pour avions. L'industrie du bloc de béton est très concurrentielle, la technologie est relativement simple, les équipements et les matières premières sont peu coûteux, le travail requiert une main-d'œuvre relativement peu qualifiée et non spécialisée et le produit final est standardisé dans toute l'industrie. Au contraire, l'industrie de production des moteurs d'avions représente un cas diamétralement opposé : la technologie est très avancée et évolutive, le capital, les ressources et les matières premières sont très coûteux, la main-d'œuvre est hautement qualifiée, très spécialisée et possède des talents uniques et le produit final est à la fine pointe de la technologie.

Un arrêt de travail dans ces deux compagnies aurait des effets très différents sur l'économie nationale. Dans l'industrie de blocs de béton, les concurrents de l'entreprise en arrêt utiliseront leurs stocks pour couvrir les pertes de production à court terme et, dans les semaines suivantes, ils devraient être en mesure d'embaucher et de former de nouveaux employés pour accroître la production. La plupart des fournisseurs et des consommateurs dans cette industrie sont peu susceptibles de remarquer des changements dans le prix ou l'offre à court ou à long terme. À l'inverse, un arrêt de travail dans l'entreprise produisant des pièces de rechange pour avions est susceptible de paralyser complètement la chaîne d'approvisionnement. Les fournisseurs de pièces de rechange pour avions seront incapables de livrer à temps leurs produits aux fabricants d'avions et, conséquemment, ces derniers ne seront pas en mesure de livrer les avions commandés.

Ces résultats illustrent bien le cas d'une industrie hautement compétitive et celui d'une industrie peu concurrentielle. Les coûts d'un arrêt de travail dans une entreprise plus concurrentielle, à savoir le fabricant de blocs de béton, se limiteront aux coûts privés, soit les coûts directs de la perte salariale et de profit. Cependant, un arrêt de travail se produisant dans l'entreprise évoluant dans un environnement très concentré aura des effets sur les fournisseurs de l'entreprise et sur ses clients. Dans ce cas, des coûts économiques importants seront engendrés pour le fabricant de pièces de rechange pour avions.

Ainsi, il ressort de cela que les pertes économiques dues aux arrêts de travail sont directement liées au degré de compétitivité des entreprises dans une industrie et à la structure du marché. Une manière courante de mesurer la concentration et le degré de la concurrence dans une industrie est d'utiliser l'indice de Herfindahl-Hirschman (IHH)¹². Malheureusement, il n'existe des indices de concentration que pour les industries productrices de biens. Conséquemment, cette limite rend difficile la détermination de l'ampleur des impacts économiques des arrêts de travail dans tous les secteurs d'activité économique. Pour cette raison, dans la section suivante, l'analyse portera sur l'évaluation des coûts privés et seulement sur une partie des coûts publics des arrêts de travail.

12. L'indice de Herfindahl-Hirschman (IHH) est un indice permettant de mesurer la concentration d'un marché. Il est obtenu en additionnant les carrés des parts de marché (généralement multipliés par 100) de toutes les entreprises d'un secteur donné. Plus l'IHH d'un secteur est élevé, plus sa production est concentrée.

3. L'estimation des coûts des arrêts de travail

La complexité et le dynamisme des économies nationales doivent être pris en compte dans l'estimation des coûts publics des arrêts de travail, ce qui complexifie la démarche. C'est pourquoi, dans la présente étude, seules les pertes associées aux travailleurs et aux employeurs directement concernés par un arrêt de travail seront estimées tout comme les pertes auxquelles seront confrontés les fournisseurs des entreprises qui sont en arrêt de travail. Les coûts subis par les clients des entreprises en arrêt de travail et les coûts induits ne seront donc pas pris en compte. Ces derniers pourraient cependant être substantiels¹³. Par exemple, selon les estimés faits par *l'Employment Policy Foundation*, les coûts de la grève des débardeurs de la côte ouest des États-Unis, en 2002, sont de 140 millions \$ à 1 milliard \$ par jour lorsque les pertes subies par les clients des entreprises en arrêt de travail sont considérées, et ils sont seulement de 57 millions \$ par jour lorsqu'elles ne le sont pas.

Les estimations présentées dans cette étude sont donc le résultat d'une approche conservatrice, qui a tendance à sous-estimer les coûts réels. Il faut ainsi les interpréter avec prudence tout en gardant à l'esprit la portée des limites indiquées.

3.1 Les données

Plusieurs sources de données ont été exploitées dans cette étude. Les données concernant le nombre de conflits de travail, la durée moyenne en jours ouvrables d'un arrêt de travail, le nombre de salariés touchés ainsi que le nombre de jours-personnes perdus sont fournis par le ministère du Travail. Les données sur le taux de salaire horaire moyen ainsi que celles sur la durée moyenne des heures travaillées par industrie au Québec sont fournies par Statistique Canada¹⁴. Dans le système d'information utilisé par le ministère du Travail, les arrêts de travail dans les différents secteurs sont classés par codes d'activité économique (CAE). Cependant, dans le système utilisé par Statistique Canada, les branches d'activité sont répertoriées selon le système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Considérant cette différence de classification, le taux de salaire horaire moyen ainsi que la durée moyenne du travail, présentés sous forme de codes SCIAN, ont été estimés de nouveau en utilisant les CAE, et ce, pour chaque secteur d'activité économique. L'exercice a donné lieu aux regroupements de certaines industries¹⁵.

13. Bien évidemment, si l'entreprise en grève ou en lock-out a une capacité de stockage qui lui permet de répondre à toutes ses commandes durant l'arrêt de travail, ce qui est très probable lorsque l'arrêt se déroule sur une courte ou une moyenne période, les entreprises qu'elle approvisionne ne devraient pas avoir de coûts à supporter. Dans ce cas, notre estimation s'approche davantage des coûts totaux réels. En effet, dans le cas de cet exemple, les coûts réels ne sont pas ou sont très peu sous-estimés. Sinon, le coût réel devrait être plus élevé. Cette situation pourrait être illustrée, par exemple, dans le cas où une entreprise gèrerait ses stocks selon le modèle juste à temps (*just-in-time*) et aurait donc une très faible capacité de stockage, provenant typiquement d'un nombre très réduit de fournisseurs.

14. Voir les tableaux 14-10-0205-01, 14-10-0206-01 et 14-10-0064-01 de Statistique Canada relativement à la rémunération horaire moyenne des salariés rémunérés à l'heure (Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail [EERH]) et les tableaux 14-10-0255-01 et 14-10-0037-01 de ce même organisme relativement à l'estimation hebdomadaire des heures effectivement travaillées.

15. Le salaire horaire moyen et la durée moyenne de travail par jour, par exemple pour le secteur « services aux entreprises », sont réestimés en fonction des salaires et des durées de travail dans les industries leur correspondant dans les codes SCIAN.

Pour que les résultats soient cohérents avec ceux qui ont été présentés pour la période de 2009 à 2013, les taux de profit de différentes industries du Canada sont utilisés comme « proxy ». Ces derniers sont estimés à partir des données tirées des tableaux financiers des industries canadiennes et des données issues de l'Enquête sur la population active (EPA), publiés par Statistique Canada¹⁶. Les résultats et le détail du calcul sont rapportés au tableau 2.

TABEAU 2. ESTIMATION DES VARIABLES CLÉS UTILISÉES DANS LE CALCUL DES COÛTS DES ARRÊTS DE TRAVAIL, QUÉBEC, 2014 - 2020

Secteur d'activité	Nombre moyen d'heures travaillées par jour	Salaire horaire moyen (en \$)	Taux de profit horaire moyen (en \$)
Agriculture	8,77	16,97	8,17
Services relatifs à l'agriculture	8,77	27,35	14,67
Pêche et piégeage	8,84	24,88	7,89
Exploitation forestière	7,87	24,52	14,37
Services forestiers	7,17	24,61	14,37
Mines, carrières et services miniers	8,15	34,62	12,43
Industries des aliments	7,05	20,93	12,03
Industries des boissons	7,13	21,01	14,11
Industries du tabac	7,13	22,23	40,28
Industries des produits du caoutchouc	7,21	21,23	10,61
Industries des produits en matières plastiques	7,20	21,14	10,22
Industries du cuir et des produits connexes	7,19	17,31	4,46
Industries des produits textiles	7,15	19,50	6,07
Industries de l'habillement	6,48	16,49	5,14
Industries du bois	7,28	22,50	7,80
Industries du meuble et des articles d'ameublement	7,20	20,13	7,80
Industries du papier et des produits du papier	7,76	28,61	17,64
Imprimerie, édition et industries connexes	6,95	20,79	6,81
Industries de la première transformation des métaux ¹⁷	7,74	30,89	0,00
Industries de la fabrication des produits métalliques (sauf les industries de la machinerie et du matériel de transport)	7,25	23,93	7,58
Industries de la machinerie (sauf électrique)	7,47	25,44	9,22
Industries du matériel de transport	7,55	28,51	12,80
Industries des produits électriques et électroniques	7,27	22,72	8,57

16. Statistique Canada publie des données sur les bénéfices nets et le nombre d'heures travaillées chaque année pour tous les emplois dans chaque industrie. Pour les statistiques financières et fiscales des entreprises canadiennes, voir les tableaux 33-10-0006-01 (les années 2014-2019), 33-10-0499-01, 33-10-0500-01 (l'année 2020). Le nombre total d'heures travaillées a été réestimé afin d'inclure les heures travaillées par tous les employés (rémunéré à l'heure, rémunéré à salaire fixe et autonome). Le ratio entre les bénéfices nets annuels et le nombre total d'heures travaillées de tous les employés représente le taux de profit horaire de chacun des secteurs d'activité économique.

17. Le taux de profit horaire moyen des industries de la première transformation des métaux est négatif pour la période de 2014 à 2020. Un taux de profit horaire négatif est donc assigné d'une valeur de 0 \$.

Secteur d'activité	Nombre moyen d'heures travaillées par jour	Salaire horaire moyen (en \$)	Taux de profit horaire moyen (en \$)
Industries des produits minéraux non métalliques	7,17	24,01	11,43
Industries des produits du pétrole et du charbon	7,97	29,78	87,09
Industries chimiques	7,41	24,88	52,76
Autres industries manufacturières	6,82	21,24	5,28
Industries des services de transport	7,81	25,26	7,95
Services d'entreposage	7,81	21,35	7,83
Industries des services de communications	6,61	28,52	13,35
Autres services publics	7,79	37,26	28,52
Commerce de gros de produits agricoles	6,73	19,71	21,22
Commerce de gros de produits pétroliers	7,62	25,57	21,30
Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons, de médicaments et de tabac	7,01	22,53	15,64
Commerce de gros de vêtements, de chaussures, de tissus, d'articles de mercerie et d'articles personnels	6,40	19,29	14,21
Commerce de gros d'articles ménagers	6,40	19,29	20,05
Commerce de gros de véhicules automobiles, pièces et accessoires	7,31	22,49	13,94
Commerce de gros d'articles de quincaillerie, de matériel de plomberie et de chauffage et de matériaux de construction	7,28	23,07	11,69
Commerce de gros de machines, matériel et fournitures agricoles	7,34	25,72	12,23
Commerce de gros de produits divers	6,96	21,21	15,41
Commerce de détail d'aliments, de boissons, de médicaments et de tabac	5,28	15,82	6,85
Commerce de détail de chaussures, de vêtements, de tissus et de filés	5,33	17,51	3,39
Commerce de détail de meubles, appareils et accessoires d'ameublement de maison	6,00	19,32	4,14
Commerce de détail de véhicules automobiles, pièces et accessoires	6,10	18,76	7,43
Commerce de détail de marchandises diverses	5,29	15,62	1,36
Autres commerces de détail	4,83	16,39	4,27
Intermédiaires financiers de dépôts	7,04	29,50	40,65
Sociétés de crédits à la consommation et aux entreprises	7,04	28,92	34,90
Sociétés d'investissement	7,04	28,92	34,92
Sociétés d'assurances	7,04	30,11	31,72
Services immobiliers (sauf les lotisseurs)	7,04	21,53	36,41
Agences d'assurances et agences immobilières	5,98	25,82	13,96
Services aux entreprises	6,46	24,53	7,15
Services de l'administration provinciale ¹⁸	6,86	28,73	4,50
Services des administrations locales	6,86	28,73	3,97

18. Les profits des administrations provinciales et locales correspondent aux profits des sociétés d'État comme Hydro-Québec et la Société des alcools du Québec.

Secteur d'activité	Nombre moyen d'heures travaillées par jour	Salaire horaire moyen (en \$)	Taux de profit horaire moyen (en \$)
Services d'enseignement	6,37	24,61	4,09
Services de santé et services sociaux	6,73	27,04	3,26
Services d'hébergement	5,66	17,68	3,80
Services de restauration	5,66	14,79	1,23
Services de divertissements et de loisir	6,43	20,37	7,83
Services personnels et domestiques	5,07	17,09	5,99
Associations	5,84	22,57	3,87
Autres services	6,86	21,23	4,95

Le tableau 2 montre que ce sont les employés du secteur de l'agriculture, des services relatifs à l'agriculture, de la pêche et piégeage qui travaillent le nombre moyen d'heures le plus élevé par jour de 2014 à 2020 (8,8 heures). Les employés des secteurs du commerce de détail travaillent le nombre moyen d'heures par jour le moins élevé (4,83 heures dans la catégorie « autres commerces de détail »). Dans la plupart des autres secteurs, les employés travaillent aux alentours de 7 heures par jour, soit environ 35 heures par semaine.

Les salaires horaires moyens les plus élevés entre 2014 et 2020 sont reçus dans le secteur des autres services publics et celui des mines, carrières et services miniers (respectivement 37,26 \$ et 34,62 \$), alors que les salaires horaires moyens les plus faibles sont reçus dans le secteur de la restauration et celui du commerce de détail de marchandises diverses (respectivement 14,79 \$ et 15,62 \$).

Le taux de profit-horaire varie de 0 \$ dans les industries de la première transformation des métaux à 87,09 \$ dans les industries des produits du pétrole et du charbon.

3.2 L'estimation des coûts directs

Les arrêts de travail ont une incidence directe sur les gains des entreprises et de leurs employés. Les pertes de salaires des travailleurs correspondent au produit du taux de salaire horaire moyen par la durée de l'arrêt de travail en heures. La perte de production que connaissent les employeurs pendant l'arrêt de travail influence directement et négativement la rentabilité de leurs entreprises. Ces pertes de profits sont calculées comme étant le produit de la durée d'arrêt de travail en heures par le taux de profit-horaire moyen de l'industrie.

Les coûts directs des arrêts de travail au Québec, de 2014 à 2020, sont évalués à 607,5 M\$ (tableau 3) et sont répartis comme suit :

- 506,9 M\$ en pertes de salaires pour les employés;
- 100,6 M\$ en pertes de profits pour les entreprises.

Les pertes des travailleurs sont 5,04 fois plus élevées que celles des entreprises. Les pertes de salaires dans le secteur secondaire sont évaluées à 152,5 M\$, celles dans le secteur tertiaire à 348,7 M\$ et celles dans le secteur primaire à 5,7 M\$. Les pertes de profits dans le secteur secondaire sont chiffrées à 18,9 M\$, celles dans le secteur tertiaire à 79,0 M\$ et celles dans le secteur primaire à 2,8 M\$.

TABEAU 3. SYNTHÈSE DES COÛTS DIRECTS, QUÉBEC, 2014 - 2020

Secteur	Perte de salaire (en k\$)	Perte de profit (en k\$)	Total (en k\$)	Coûts (en %)
Secteur primaire	5 695,42	2762,25	8 457,67	1,4
Secteur secondaire	152 483,01	18 870,14	171 353,15	28,2
Secteur tertiaire	348 686,79	79 022,35	427 709,14	70,4
Total	506 865,22	100 654,74	607 519,97	100,0

En comparaison des autres secteurs, les arrêts de travail dans le secteur tertiaire sont les plus coûteux et à l'origine de la majorité du total des coûts directs, soit de 70,4 % de ces coûts. Viennent ensuite les arrêts de travail dans le secteur secondaire, qui entraînent 28,2 % des coûts totaux directs et enfin, les arrêts de travail dans le secteur primaire, qui n'engendrent que 1,4 % des coûts totaux directs. Le secteur primaire a connu des arrêts de travail au cours des années 2014, 2016, 2017 et 2018 et, même durant ces années, leur effet a été très faible et limité par rapport à celui du secteur secondaire et tertiaire. Leur impact sur l'économie du Québec a donc été marginal.

Les coûts directs les plus élevés ont été enregistrés durant l'année 2015, où ils ont atteint 254,5 M\$. Les coûts les plus faibles ont été enregistrés durant l'année 2020 et sont de l'ordre de 32,7 M\$. En comparaison des autres secteurs, les industries de la première transformation des métaux sont le type d'industrie du secteur secondaire où ont été enregistrées les pertes directes les plus coûteuses en termes d'arrêts de travail (voir l'annexe 1, tableau 13). Cette industrie a enregistré une perte de 485 301 jours-personnes de 2014 à 2020 (voir l'annexe 1, tableau 12), ce qui a entraîné des coûts directs de 115,9 M\$. Parmi tous les secteurs d'activité, celui des services d'enseignement est le secteur le plus coûteux en termes de jours-personnes, salaires et profits perdus. La perte s'élève à 1 004 310 jours-personnes au cours de la période 2014 - 2020, ce qui a entraîné des coûts de 183,7 M\$ pour le Québec. Les pertes directes de salaires et de profits dans ce secteur d'activité sont respectivement évaluées à 157,5 M\$ et à 26,2 M\$ (voir l'annexe 1, tableau 13).

3.3 L'estimation des coûts indirects

Les arrêts de travail ont aussi des effets négatifs sur les salaires et les profits des fournisseurs des entreprises en arrêt de travail. Cette étude utilise les multiplicateurs d'entrées-sorties de type 1 estimés à partir des tableaux d'entrées-sorties du Québec.

Les données sur les tableaux d'entrées-sorties proviennent de la Division des comptes des industries de Statistique Canada¹⁹. Les coûts en termes de pertes de salaires et de profits supportés par les

19. Voir les tableaux 36-10-0595-01 et 36-10-0113-01 de Statistique Canada relativement aux multiplicateurs d'entrées-sorties du Québec. Les multiplicateurs d'entrée-sorties de type 1 exprime le multiplicateur simple en tant que multiple du multiplicateur direct : multiplicateur de type 1 = multiplicateur simple divisé par le multiplicateur direct. Par exemple, les multiplicateurs simples d'emploi montrent les effets directs et indirects sur les emplois d'un million de dollars de production manufacturière, alors que les multiplicateurs d'emploi de type 1 montrent les effets directs et indirects d'un emploi dans l'industrie manufacturière sur les emplois dans toute l'économie (définition par Statistique Canada).

firmes en amont des entreprises qui connaissent un arrêt de travail sont obtenus en multipliant les coûts directs par les multiplicateurs de revenu du travail correspondant à chaque type d'industrie et à chaque année.

Il est à noter ici que les multiplicateurs de type 1 peuvent être utilisés seulement pour calculer les pertes de revenus supportées par les firmes en amont des entreprises en arrêt de travail, dans le processus de production, et non celles en aval. Il est généralement connu aussi que les multiplicateurs de type 1 ne permettent pas de tenir compte des effets induits et qu'ils ont une tendance à sous-estimer l'impact économique en raison de l'hypothèse de l'exogénéité des ménages²⁰. Ce que cette étude présente n'est donc qu'une estimation minimale des coûts des arrêts de travail.

TABEAU 4. SYNTHÈSE DES COÛTS INDIRECTS, QUÉBEC, 2014 – 2020

Secteur	Perte de salaire (en k\$)	Perte de profit (en k\$)	Total (en k\$)	Coûts (en %)
Secteur primaire	1 796,2	899,7	2 695,9	0,9
Secteur secondaire	127 898,8	13 396,1	141 294,9	48,1
Secteur tertiaire	118 877,8	30 985,8	149 863,6	51,0
Total	248 572,8	45 281,6	293 854,4	100,0

Les coûts indirects des arrêts de travail au Québec, de 2014 à 2020, sont évalués à 293,9 M\$ (tableau 4). Les coûts indirects supportés par les travailleurs sont 5,4 fois plus élevés que ceux supportés par les employeurs. Ainsi, comme dans le cas des coûts directs, la plus grande part des coûts qu'engendre un arrêt de travail est supportée par les travailleurs. Ces coûts sont répartis comme suit²¹ :

- 248,6 M\$ en pertes de salaires pour les employés;
- 45,3 M\$ en pertes de profits pour les entreprises.

Les pertes de salaire dues aux arrêts de travail dans les secteurs primaires, secondaires et tertiaires sont évaluées respectivement à 1,8 M\$, 127,9 M\$ et 118,9 M\$. Les pertes de profits dues aux arrêts de travail dans les secteurs primaires, secondaires et tertiaires sont chiffrées respectivement à 899,7 k\$, 13,4 M\$ et 30,9 M\$.

Les coûts indirects les plus élevés sont dus aux arrêts de travail dans le secteur tertiaire. Ils représentent 51 % du total des coûts indirects (tableau 4). Viennent ensuite les coûts dus aux arrêts de travail dans les secteurs secondaires et primaires, qui représentent respectivement 48,1 % et 0,9 % du total des coûts indirects.

20. L'hypothèse voulant que les salaires ne soient pas nécessairement redistribués dans l'économie par l'intermédiaire des dépenses de consommation est posée.

21. Ces résultats sont disponibles dans le tableau 14 de l'annexe 1.

Les coûts directs représentent environ les deux tiers du total des coûts des arrêts de travail au Québec, de 2014 à 2020, soit 67,4 % de ce total (tableau 5). Les coûts directs sont ainsi environ deux fois plus élevés que les coûts indirects. Cette proportion cache toutefois certaines disparités entre les secteurs. En effet, les coûts directs sont trois fois plus élevés que les coûts indirects dans le secteur primaire (8,5 M\$ par rapport à 2,7 M\$). Dans le secteur secondaire, les coûts indirects sont du même ordre que les coûts directs (171,4 M\$ par rapport à 141,3 M\$). Dans le secteur tertiaire, les coûts directs sont trois fois plus élevés que les coûts indirects (427,7 M\$ par rapport à 149,9 M\$) (tableau 5).

3.4 L'estimation des coûts totaux

Les coûts totaux des arrêts de travail sont obtenus en additionnant les coûts totaux directs et les coûts totaux indirects des arrêts. Une perte de 2 898 450 jours-personnes a été enregistrée au Québec du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2020 (voir l'annexe 1, tableau 12). Ces jours-personnes sont répartis comme suit :

- 26 973 jours-personnes dans le secteur primaire;
- 688 908 jours-personnes dans le secteur secondaire;
- 2 182 569 jours-personnes dans le secteur tertiaire.

Ces arrêts de travail ont coûté 901,4 M\$ au Québec de 2014 à 2020 (tableau 5). Les coûts sont répartis comme suit :

- 11,2 M\$ en pertes dues aux arrêts de travail dans le secteur primaire (1,2 %);
- 312,6 M\$ en pertes dues aux arrêts de travail dans le secteur secondaire (34,7 %);
- 577,6 M\$ en pertes dues aux arrêts de travail dans le secteur tertiaire (64,1 %).

TABEAU 5. SYNTHÈSE DES COÛTS TOTAUX, QUÉBEC, 2014 – 2020

Secteur	Coûts directs		Coûts indirects		Coûts totaux	
	(en k\$)	(en % des coûts totaux)	(en k\$)	(en % des coûts totaux)	(en k\$)	(en % des coûts totaux)
Secteur primaire	8 457,7	0,9	2 695,9	0,3	11 153,5	1,2
Secteur secondaire	171 353,2	19,0	141 294,9	15,7	312 648,1	34,7
Secteur tertiaire	427 709,1	47,5	149 863,6	16,6	577 572,7	64,1
Total	607 520,0	67,4	293 854,4	32,6	901 374,4	100,0

Les coûts les plus élevés sont dus aux arrêts de travail dans le secteur tertiaire, qui représentent 64,1 % des coûts totaux. Viennent ensuite les coûts totaux dus aux arrêts de travail dans les secteurs secondaires et primaires, qui représentent respectivement 34,7 % et 1,2 % du total des coûts. Cette répartition s'explique principalement par l'importance relative des coûts directs dus aux arrêts de travail dans le secteur tertiaire (70,4 %), ce qui augmente sa part dans le total des coûts à 47,5 %, soit environ deux fois et demie la part du secteur secondaire, évaluée à 19 %. Les arrêts de travail dans le secteur tertiaire semblent avoir un impact plus important sur l'économie au cours de la période 2014 -2020, comparativement aux arrêts de travail dans les autres secteurs.

Les coûts totaux les plus élevés ont été enregistrés au cours de l'année 2015, ayant atteint 334,2 M\$. Les coûts totaux les plus faibles ont été enregistrés au cours de l'année 2020 et ont été de l'ordre de 46,3 M\$ (voir l'annexe 1, tableau 14). Les arrêts de travail dans les industries de la première transformation des métaux et les services d'enseignement ont causé les pertes totales les plus élevées. En ce qui a trait à l'industrie de la première transformation des métaux, une perte de 248 982 jours-personnes a été enregistrée en 2018 et, pour les services d'enseignement, la perte a plutôt atteint 806 523 jours-personnes en 2015 (voir l'annexe 1, tableau 12). Conséquemment, les arrêts de travail dans ces deux industries ont entraîné des coûts totaux respectifs de 112,9 M\$ et de 162,8 M\$ pour le Québec (voir l'annexe 1, tableau 15).

4. L'estimation des coûts des arrêts de travail évités grâce aux services de médiation-conciliation du Ministère

Mesurer les effets des arrêts de travail sur l'économie dans son ensemble et sur certaines industries s'avère une tâche nécessaire et très utile, particulièrement pour les industries fortement concentrées où un grand pourcentage de la production est influencé par un petit nombre de firmes.

4.1 La méthodologie

L'analyse des données sur les arrêts de travail aux États-Unis par le FMCS montre que l'activité de médiation-conciliation et les arrêts de travail sont positivement et fortement corrélés. Bien évidemment, ce résultat ne pourrait pas être interprété comme une relation de causalité selon laquelle les activités de médiation-conciliation entraînent les arrêts du travail. Bien au contraire, ce sont davantage les employeurs et les unités de négociation les plus susceptibles de connaître un arrêt de travail qui demandent l'intervention en médiation-conciliation. En d'autres termes, si les activités de médiation-conciliation et les arrêts de travail sont fortement corrélés, c'est parce que la menace de subir des arrêts de travail pousse les employeurs et les syndicats à demander des services de médiation-conciliation.

Le FMCS peinait toutefois à trouver des relations statistiquement significatives pour modéliser les liens existants entre les deux variables. Cela a poussé l'*Employment Policy Foundation* à recourir à une autre approche et à utiliser les données d'une enquête menée en 2003 par le *Sloan School of Management du Massachusetts Institute of Technology* et le Département des sciences de gestion de la *George Washington University* auprès des représentants syndicaux et patronaux pour évaluer le taux des arrêts de travail en l'absence des services de médiation-conciliation du FMCS. L'enquête, nommée ci-dessous « étude du MIT », consiste en des entrevues avec 584 paires de représentants patronaux et syndicaux. L'analyse des résultats de l'étude du MIT par l'*Employment Policy Foundation* démontre que 7,7 % des paires ont estimé que la grève, le lock-out ou l'arbitrage contraignant étaient « très probables » sans les services de médiation-conciliation du FMCS. Dans 31 % des cas, au moins un des répondants a estimé que l'arrêt était « très probable » et l'autre a estimé que l'arrêt était « probable » ou « très probable ». Son approche se voulant très conservatrice dans la quantification des effets des interventions du FMCS, l'*Employment Policy Foundation* a donc retenu la proportion des cas les plus susceptibles de conduire à un arrêt de travail sur le total des cas dans lesquels est intervenu le FMCS, soit 7,7 %.

En 2005 et 2010, deux sondages indépendants ont été réalisés par le Ministère. Sur un échantillon de 428 répondants patronaux et syndicaux, 27,7 % des personnes sondées estimaient qu'une intervention en médiation-conciliation était la principale façon d'éviter un arrêt de travail ou d'en raccourcir la durée.

Comme la question posée dans ce sondage n'était pas suffisamment précise pour répondre au besoin de l'étude, en 2014, le Ministère a soumis aux représentants patronaux et syndicaux ayant recouru aux services de médiation-conciliation un sondage portant spécifiquement sur l'incidence des arrêts

de travail. Un total de 176 représentants ont répondu et environ un tiers a accepté de révéler leur identité, nous permettant ainsi de constituer 29 paires²².

L'analyse des résultats montre que, dans 17,24 % des cas, la partie patronale et la partie syndicale étaient « tout à fait d'accord » pour dire que la médiation-conciliation leur avait permis d'éviter un arrêt de travail. Dans 41,38 % des cas, au moins un des répondants était « tout à fait d'accord » pour dire que la médiation-conciliation leur avait permis d'éviter un arrêt de travail alors que l'autre répondant était « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord »²³. Malgré le fait que le nombre de paires obtenu par consentement volontaire des parties était faible, soit 29 paires, ce nombre reste équivalent en ce qui concerne le pourcentage à celui de l'étude du MIT. Dans le sondage réalisé par le Ministère, 29 des 325 paires ayant eu recours aux services de médiation-conciliation au Québec en 2014 ont été consultées, soit 8,92 % du nombre total de cas traités. Dans le cas de l'étude du MIT, 584 des 6 340 paires ayant eu recours au FMCS aux États-Unis en 2003 ont été consultées, soit 9,21 % des cas traités²⁴.

L'analyse des résultats montre aussi que la proportion des cas les plus susceptibles de conduire à un arrêt de travail sur le total des cas avec l'intervention de la médiation-conciliation est plus élevée au Québec qu'aux États-Unis si l'on se limite aux paires dans lesquelles les parties patronales et syndicales étaient « tout à fait d'accord » pour dire que la médiation-conciliation leur avait permis d'éviter un arrêt de travail ou à celles dans lesquelles au moins une des parties était « tout à fait d'accord » et l'autre était soit « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord ». Toutefois, considérant la limite du nombre de paires consultées et l'objectif de présenter une estimation conservatrice des coûts évités, seule une proportion de 8 % a été retenue dans le cas du Québec, soit la proportion américaine arrondie au chiffre supérieur près.

Le nombre d'arrêts de travail évités chaque année est obtenu en multipliant le nombre total de conventions collectives pour lesquelles le Ministère a participé²⁵ aux négociations et qui n'ont pas conduit à un arrêt de travail (sans conflit de travail ni arbitrage) par 8 %. Le nombre de jours-personnes perdus évités est estimé en multipliant le nombre de personnes salariées visées par la durée moyenne d'un arrêt de travail pour chacun des secteurs d'activité économique.

Les estimations annuelles du nombre moyen d'heures travaillées par jour, le taux de profit-horaire et le taux de salaire horaire sont les mêmes que ceux utilisés dans la section sur l'estimation des coûts directs et indirects des arrêts de travail de la présente étude (section 3.1). La procédure d'évaluation des coûts évités est également la même que celle décrite dans cette section (sections 3.2, 3.3 et 3.4).

22. La question à laquelle les personnes devaient répondre dans le sondage était la suivante : Est-ce que le recours aux services de médiation-conciliation vous a permis d'éviter un arrêt de travail? Les choix de réponses étaient les suivants : Tout à fait d'accord, Plutôt d'accord, Plutôt en désaccord, Tout à fait en désaccord, Ne s'applique pas ou Je ne sais pas. Pour ne pas influencer les réponses des personnes sondées, ces dernières avaient le choix de révéler ou non leur identité.

23. Au total, 106 personnes interrogées ont répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord ».

24. En 2003, le FMCS a traité 33,1 % des 19 716 ententes négociées relevant de son domaine d'intervention selon le rapport de l'*Employment Policy Foundation* pour le Service fédéral américain de médiation-conciliation, *Impact Measures of Federal Mediation and Conciliation Service Activities*, 1999-2004, paru en novembre 2005.

25. Il s'agit des conventions collectives qui ont été signées à la suite d'une conciliation.

4.2 L'estimation des coûts évités grâce à la médiation-conciliation au Québec de 2014 à 2020

Deux contextes d'intervention en médiation-conciliation²⁶ sont distingués dans cette étude. Les interventions effectuées :

- lors du renouvellement des conventions collectives; elles représentent environ 77 % du total des interventions faites de 2014 à 2020, soit 1 170 cas (tableau 6);
- lors de la négociation des premières conventions collectives; elles représentent environ 23 % des interventions faites de 2014 à 2020, soit 354 cas (tableau 6).

TABEAU 6. INTERVENTION EN MÉDIATION-CONCILIATION, QUÉBEC, 2014 – 2020

Année	Renouvellement des conventions collectives		Négociation des premières conventions collectives		Total
	Nombre	(en %)	Nombre	(en %)	
2014	169	82,0	37	18,0	206
2015	136	71,6	54	28,4	190
2016	176	78,2	49	21,8	225
2017	183	72,9	68	27,1	251
2018	202	78,9	54	21,1	256
2019	190	78,5	52	21,5	242
2020	114	74,0	40	26,0	154
Total	1 170	76,8	354	23,2	1 524

L'analyse des résultats montre que c'est dans les interventions effectuées dans le cadre du renouvellement des conventions collectives que les services de médiation-conciliation ont contribué à éviter le plus de coûts. En effet, des coûts de 842,8 M\$ ont été évités lors de ces interventions, soit 89,3 % du total des coûts évités, évalués à 943,7 M\$ (tableau 7). Quant aux interventions effectuées lors de la négociation des premières conventions collectives, elles ont permis d'épargner 100,8 M\$, soit 10,7 % du total des coûts évités. Bien que le nombre de conventions collectives négociées pour la première fois représente 23,2 % du nombre total de conventions collectives signées par médiation-conciliation sans conflit ni arbitrage, le pourcentage des coûts totaux évités lors de cette étape, soit 10,7 %, n'est pas considérable. Cet écart s'explique par la taille réduite des unités d'accréditation négociant leurs conventions collectives pour la première fois par rapport à celles déjà établies qui négocient leur renouvellement. Ainsi, les interventions effectuées lors du renouvellement des conventions collectives permettent d'éviter des coûts plus importants que lors de la négociation des premières conventions collectives.

26. Cette étude s'intéresse à toutes les interventions ayant conduit à la signature et au dépôt d'une convention collective du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2020.

TABLEAU 7. TOTAL DES COÛTS (DIRECTS ET INDIRECTS) ÉVITÉS, QUÉBEC 2014 – 2020

Total des coûts évités lors du renouvellement des conventions collectives									
Secteur	2014 (en k\$)	2015 (en k\$)	2016 (en k\$)	2017 (en k\$)	2018 (en k\$)	2019 (en k\$)	2020 (en k\$)	Total (en k\$)	Total (en % du total des coûts évités)
Secteur primaire	1 875,5	2 227,3	1 140,7	867,7	7 808,1	1 736,7	2 803,1	18 459,0	2,0
Secteur secondaire	42 477,9	36 370,9	103 374,0	70 718,5	49 112,2	68 077,6	61 711,6	431 842,6	45,8
Secteur tertiaire	72 615,3	34 247,2	42 762,6	90 117,9	64 822,7	48 621,4	39 360,5	392 547,6	41,6
Total	116 968,7	72 845,4	147 277,2	161 704,0	121 743,0	118 435,7	103 875,2	842 849,2	89,3
Total des coûts évités lors de la négociation des premières conventions collectives									
Secteur	2014 (en k\$)	2015 (en k\$)	2016 (en k\$)	2017 (en k\$)	2018 (en k\$)	2019 (en k\$)	2020 (en k\$)	Total (en k\$)	Total (en % du total des coûts évités)
Secteur primaire	0,0	812,0	325,4	0,0	0,0	343,3	1 055,2	2 535,8	0,3
Secteur secondaire	1 458,4	1 904,8	15 276,6	4 645,4	13 885,8	2 562,8	1 729,6	41 463,4	4,4
Secteur tertiaire	8 269,4	13 248,7	7 629,6	13 605,3	7 432,2	4 486,4	2 155,1	56 826,7	6,0
Total	9 727,9	15 965,4	23 231,6	18 250,7	21 317,9	7 392,5	4 939,9	100 825,9	10,7
Total des coûts évités									
Secteur	2014 (en k\$)	2015 (en k\$)	2016 (en k\$)	2017 (en k\$)	2018 (en k\$)	2019 (en k\$)	2020 (en k\$)	Total (en k\$)	Total (en % du total des coûts évités)
Secteur primaire	1 875,5	3 039,2	1 466,0	867,7	7 808,1	2 080,0	3 858,4	20 994,9	2,2
Secteur secondaire	43 936,3	38 275,7	118 650,6	75 363,9	62 998,0	70 640,4	63 441,2	473 306,0	50,2
Secteur tertiaire	80 884,7	47 495,9	50 392,1	103 723,1	72 254,9	53 107,8	41 515,6	449 374,2	47,6
Total	126 696,5	88 810,8	170 508,8	179 954,7	143 060,9	125 828,2	108 815,1	943 675,1	100,0

Les interventions en médiation-conciliation au Québec ont contribué à éviter la perte de 3 221 525 jours-personnes (voir l'annexe 2, tableau 16) et ainsi à réaliser des économies de 943,7 M\$. Les coûts évités les plus importants, dont la valeur est de 179,9 M\$, sont enregistrés au cours de l'année 2017 qui correspond à l'année du renouvellement des ententes dans le secteur des services d'enseignement (voir l'annexe 2, tableau 19). Les coûts évités les plus faibles ont été enregistrés durant l'année 2015 et sont de l'ordre de 88,8 M\$. Les coûts totaux évités sont répartis comme suit :

- 639,3 M\$ en pertes de revenus directs, dont 569,4 M\$ ont été épargnés lors du renouvellement des conventions collectives et 69,9 M\$ ont été épargnés lors de la négociation des premières conventions collectives (tableau 8);
- 304,4 M\$ en pertes de revenus indirects, dont 273,4 M\$ ont été épargnés lors du renouvellement des conventions collectives et 30,9 M\$ ont été épargnés lors de la négociation des premières conventions collectives (tableau 9).

Les pertes de revenus directs évitées sont rapportées au tableau 8 et comprennent :

- 426,7 M\$ en pertes de salaires évitées lors du renouvellement des conventions collectives;
- 142,8 M\$ en pertes de profits évitées lors du renouvellement des conventions collectives;
- 52 M\$ en pertes de salaires évitées lors de la négociation des premières conventions collectives;
- 17,8 M\$ en pertes de profits évitées lors de la négociation des premières conventions collectives.

Les pertes de revenus indirects évitées sont rapportées au tableau 9 et comprennent :

- 201,4 M\$ en pertes de salaires évitées lors du renouvellement des conventions collectives;
- 72 M\$ en pertes de profits évitées lors du renouvellement des conventions collectives;
- 22,8 M\$ en pertes de salaires évitées lors de la négociation des premières conventions collectives;
- 8,2 M\$ en pertes de profits évitées lors de la négociation des premières conventions collectives.

TABEAU 8. SYNTHÈSE DES COÛTS DIRECTS ÉVITÉS, QUÉBEC, 2014 – 2020

Total des coûts directs évités lors du renouvellement des conventions collectives				
Secteur	Salaires (en k\$)	Profits (en k\$)	Total (en k\$)	Coûts (en %)
Total pour le secteur primaire	9 412,2	4 108,2	13 520,4	2,4
Total pour le secteur secondaire	186 404,7	72 109,4	258 514,1	45,4
Total pour le secteur tertiaire	230 850,0	66 564,1	297 414,1	52,2
Total	426 666,9	142 781,7	569 448,6	100,0
Total des coûts directs évités lors de la négociation des premières conventions collectives				
Secteur	Salaires (en k\$)	Profits (en k\$)	Total (en k\$)	Coûts (en %)
Total pour le secteur primaire	1 259,6	543,1	1 802,7	2,6
Total pour le secteur secondaire	17 603,1	6 052,1	23 655,3	33,9
Total pour le secteur tertiaire	33 179,9	11 222,7	44 402,6	63,6
Total	52 042,6	17 817,9	69 860,6	100,0
Total des coûts revenus directs évités				
Secteur	Salaires (en k\$)	Profits (en k\$)	Total (en k\$)	Coûts (en %)
Total pour le secteur primaire	10 671,8	4 651,3	15 323,0	2,4
Total pour le secteur secondaire	204 007,86	78 161,53	282 169,39	44,1
Total pour le secteur tertiaire	264 029,90	77 786,82	341 816,72	53,5
Total	478 709,53	160 599,62	639 309,15	100,0

TABEAU 9. SYNTHÈSE DES COÛTS INDIRECTS ÉVITÉS, QUÉBEC, 2014 – 2020

Total des coûts indirects évités lors du renouvellement des conventions collectives				
Secteur	Salaires (en k\$)	Profits (en k\$)	Total (en k\$)	Coûts (en %)
Total pour le secteur primaire	3 382,8	1 555,9	4 938,7	1,8
Total pour le secteur secondaire	126 139,8	47 188,7	173 328,5	63,4
Total pour le secteur tertiaire	71 868,9	23 264,6	95 133,5	34,8
Total	201 391,5	72 009,2	273 400,6	100,0
Total des coûts indirects évités lors de la négociation des premières conventions collectives				
Secteur	Salaires (en k\$)	Profits (en k\$)	Total (en k\$)	Coûts (en %)
Total pour le secteur primaire	506,5	226,7	733,2	2,4
Total pour le secteur secondaire	13 338,7	4 469,5	17 808,1	57,5
Total pour le secteur tertiaire	8 964,3	3 459,8	12 424,0	40,1
Total	22 809,4	8 156,0	30 965,4	100,0
Total des coûts indirects évités				
Secteur	Salaires (en k\$)	Profits (en k\$)	Total (en k\$)	Coûts (en %)
Total pour le secteur primaire	3 889,3	1 782,6	5 671,9	1,9
Total pour le secteur secondaire	139 478,5	51 658,1	191 136,6	62,8
Total pour le secteur tertiaire	80 833,1	26 724,4	107 557,5	35,3
Total	224 200,9	80 165,1	304 366,0	100,0

Les pertes totales de revenus évitées sont rapportées au tableau 10. Les coûts totaux évités en cas de présence des interventions dans les secteurs primaires, secondaires et tertiaires représentent respectivement 2,2 %, 50,2 % et 47,6 % du total des coûts évités. Le nombre d'interventions menées dans le secteur primaire se limite à certaines interventions dans des cas liés à des activités agricoles, forestières ou minières (voir l'annexe 2, tableau 19).

TABEAU 10. SYNTHÈSE DES COÛTS TOTAUX (DIRECTS ET INDIRECTS) ÉVITÉS, QUÉBEC, 2014 – 2020²⁷

Total des coûts totaux (directs et indirects) évités lors du renouvellement des conventions collectives				
Secteur	Salaires (en k\$)	Profits (en k\$)	Total (en k\$)	Coûts (en %)
Total pour le secteur primaire	12 795,0	5 664,1	18 459,0	2,2
Total pour le secteur secondaire	312 544,5	119 298,1	431 842,6	51,2
Total pour le secteur tertiaire	302 718,9	89 828,7	392 547,6	46,6
Total	628 058,4	214 790,8	842 849,2	100,0
Total des coûts totaux (directs et indirects) évités lors de la négociation des premières conventions collectives				
Secteur	Salaires (en k\$)	Profits (en k\$)	Total (en k\$)	Coûts (en %)
Total pour le secteur primaire	1 766,1	769,8	2 535,8	2,5
Total pour le secteur secondaire	30 941,8	10 521,6	41 463,4	41,1
Total pour le secteur tertiaire	42 144,1	14 682,5	56 826,7	56,4
Total	74 852,0	25 973,9	100 825,9	100,0

27. Les résultats plus détaillés sont disponibles dans les tableaux 17 et 18 de l'annexe 2.

Total des coûts totaux (directs et indirects) évités				
Secteur	Salaires (en k\$)	Profits (en k\$)	Total (en k\$)	Coûts (en %)
Total pour le secteur primaire	14 561,0	6 433,9	20 994,9	2,2
Total pour le secteur secondaire	343 486,3	129 819,7	473 306,0	50,2
Total pour le secteur tertiaire	344 863,0	104 511,2	449 374,2	47,6
Total	702 910,4	240 764,7	943 675,1	100,0

4.3 La comparaison des ratios bénéfices-coûts au Québec pour la période 2014 -2020

Pour témoigner de l'efficacité de l'utilisation des fonds publics, il est opportun d'évaluer l'épargne, en coûts des arrêts de travail, associée à chaque dollar dépensé en service de médiation-conciliation au Québec. Le tableau 11 présente les ratios bénéfices-coûts du Québec pour la période comprise entre 2014 et 2020 en comparaison de ceux des États-Unis (FMCS) et du Royaume-Uni (*Advisory, Conciliation and Arbitration Service* [ACAS]). L'analyse des données montre que les services de médiation-conciliation contribuent à épargner en moyenne environ 134,8 M\$ au Québec chaque année. Si ces bénéfices sont rapportés à la valeur des dépenses engagées chaque année, les données montrent que chaque dollar dépensé en médiation-conciliation contribue à épargner en moyenne 28,32 \$ en coûts des arrêts de travail. L'année 2017 est d'ailleurs celle où le ratio entre le total des coûts évités et le budget de médiation-conciliation a atteint un sommet de 36,41. Notons que les dépenses réelles des services de médiation-conciliation ont été estimées à partir des données sur les dépenses totales en médiation-conciliation, en amélioration des relations du travail et en arbitrage. Ensuite, l'extrapolation a été appliquée pour déduire les dépenses des autres années. L'approche utilisée dans l'estimation des dépenses pourrait sous-estimer ou surestimer le ratio bénéfices-coûts de chaque année.

Selon l'étude effectuée en 2015, le ratio moyen bénéfices-coûts du Québec entre 2009 et 2013 se compare bien à celui des États-Unis, où l'intervention du FMCS a permis d'éviter des coûts des arrêts de travail d'une valeur moyenne de 12,90 \$ pour chaque dollar américain dépensé en médiation-conciliation²⁸.

Toutefois, l'analyse de l'évolution des ratios dans le temps montre que ceux du Québec ont surpassé ceux des États-Unis à partir de l'année 2011 pour ensuite demeurer à ce seuil pendant trois années consécutives. La moyenne des ratios bénéfices-coûts du Québec après 2011 est de l'ordre de 14,3. Elle est donc plus que deux fois plus élevée que celle des États-Unis, qui est de 6,5²⁹.

De plus, le ratio bénéfices-coûts du Québec en 2014 est de l'ordre de 26,7, soit deux fois plus élevé que celui des États-Unis (12,9), pour cette même année. Cette comparaison tend à démontrer la performance soutenue des services québécois de médiation-conciliation.

28. À partir de l'année 2015, l'information sur les coûts des arrêts de travail et les coûts non perdus grâce à l'intervention des services de médiation du FMCS n'a pas été publiée dans leur rapport annuel, ce qui explique l'absence du ratio estimé des bénéfices-coûts des États-Unis de 2015 à 2020 dans ce rapport (tableau 11).

29. Voir le rapport « Mesure des effets des arrêts de travail et des activités de médiation-conciliation sur l'économie du Québec pour la période 2009-2013 ».

La valeur estimée du ratio bénéfices-coûts dans le cas du Royaume-Uni, soit 77,5, est plus élevée que les valeurs québécoises et américaines (tableau 11). Ce constat n'est pas surprenant considérant que l'ACAS utilise une approche d'évaluation complètement différente. En effet, contrairement à la méthodologie retenue au Québec et aux États-Unis, cet organisme public n'évalue pas les coûts évités dans tous les secteurs de l'économie. L'ACAS évalue plutôt les coûts évités dans certains secteurs spécifiques (transport, services d'enseignement, services de santé, production et distribution d'énergie), et ce, seulement pour les années financières 2014 – 2015 et 2018 – 2019. S'il est évident que l'évitement d'un arrêt de travail dans le service du transport en commun dans une ville achalandée comme Londres épargnerait certainement des coûts énormes³⁰, cela n'est pas le cas de tous les autres secteurs de l'économie britannique.

TABEAU 11. COMPARAISON DES RATIOS BÉNÉFICES-COÛTS, QUÉBEC, 2014 - 2020

Année	Total des coûts évités au Québec (en M\$)	Budget de médiation-conciliation au Québec ^{31 32 33} (en M\$)	Ratios bénéfices-coûts		
			Québec	États-Unis	Royaume-Uni
2014	126,70	4,74	26,72	12,85	81,40
2015	88,81	4,81	18,48	ND	ND
2016	170,51	4,87	34,98	ND	ND
2017	179,95	4,94	36,41	ND	ND
2018	143,06	5,01	28,56	ND	73,60
2019	125,83	5,08	24,77	ND	ND
2020	108,82	5,15	21,13	ND	ND
Moyenne	134,81	4,91	28,32	12,85	77,50

30. Il convient de rappeler qu'il n'existe pas de disposition concernant les services essentiels au Royaume-Uni. Au Québec, le maintien des services essentiels en cas de grève est ordonné par le Tribunal administratif du travail.

31. Les dépenses réelles des services de médiation-conciliation couvrent les dépenses salariales, les frais de transport et d'hébergement des médiateurs et des conciliateurs et leurs frais de location des salles lors de déplacement, les contrats de médiation-conciliation donnés aux médiateurs privés, les frais de fonctionnement (frais informatiques, frais administratifs, frais de location de bureaux et autres). L'hypothèse voulant que les ratios des médiateurs-conciliateurs et ceux qui sont spécialisés en amélioration des relations du travail tout comme la structure d'emploi demeurent les mêmes durant toutes les années financières entre 2010-2011 et 2020-2021 est posée.

32. Étant donné que les salaires représentent une partie importante des coûts et qu'il s'agit de données factuelles disponibles, l'estimation des dépenses réelles en médiation-conciliation a été effectuée en calculant les dépenses salariales de l'année 2010 et en déduisant le ratio des autres dépenses en médiation-conciliation par rapport à la masse salariale (voir la page 61 du [rapport annuel de gestion du ministère du Travail 2011-2012](#)). Une estimation des dépenses réelles pour chaque année pourrait être obtenue en appliquant ce ratio à la masse salariale de l'année concernée, puis en calculant la somme des salaires et des autres coûts. Cette somme représente le total des dépenses réelles des services de médiation-conciliation.

33. Après avoir déterminé le budget des années 2010-2011 et 2016-2017, l'extrapolation a été appliquée pour déterminer celui des autres années (2019, 2020).

Conclusion

La présente analyse, qui vise à mettre à jour l'étude réalisée en 2015, permet d'évaluer les effets des arrêts de travail sur l'économie québécoise et de quantifier les coûts évités lorsqu'il y a l'intervention des services de médiation-conciliation offerts par le Ministère. Dans un contexte de rigueur budgétaire et de révision des programmes, l'évaluation de la performance et de l'efficacité des programmes et services offerts par les différents ministères et organismes gouvernementaux s'avère une préoccupation majeure. La quantification de la valeur ajoutée des services de médiation-conciliation et leur contribution à l'économie québécoise par cette étude s'inscrivent dans cette logique. Il s'agit donc d'une deuxième évaluation de la valeur ajoutée des services de médiation-conciliation québécoise.

Les interventions en médiation-conciliation menées du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2020 ont contribué à réduire de 3 221 525 le nombre de jours-personnes perdus à cause des arrêts de travail au Québec comparativement à 1 487 880 entre 2009 et 2013. Ce faisant, le renouvellement des conventions collectives des parties ou encore la conclusion d'une première convention collective a été facilité pour les parties.

Le nombre d'arrêts de travail relevant des compétences provinciales pour les années de 2014 à 2020 a diminué de 1 039 à 917, soit de 11,7 %³⁴, alors qu'il avait diminué de 31,2 % entre 2009 et 2013. Les coûts totaux évités entre 2014 et 2020 grâce aux services de médiation-conciliation sont évalués à 943,7 millions \$ et se répartissent comme suit :

- 478,7 millions \$ en salaires pour les travailleurs (tableau 8);
- 160,6 millions \$ en bénéfices pour les sociétés (tableau 8);
- 304,4 millions \$ en gains pour les industries connexes (tableau 9).

De 2014 à 2020, le Ministère est intervenu dans 1 524 cas, soit 1 170 cas liés au renouvellement de conventions collectives et 354 cas liés à la conclusion d'une première convention collective.

Malgré les efforts déployés par le Ministère, les arrêts de travail ont engendré une perte de 2 898 450 jours-personnes, ce qui représente l'équivalent de 20,1 millions d'heures de travail, et ont coûté plus de 901,4 millions \$ aux travailleurs et aux entreprises québécoises entre 2014 et 2020. Ces coûts sont répartis comme suit :

- 506,9 millions \$ en pertes de salaires pour les employés des unités de négociation (tableau 3);
- 100,7 millions \$ en pertes de profits pour les entreprises (tableau 3);
- 293,9 millions \$ en pertes de revenus pour les industries connexes (tableau 4).

34. Le nombre d'arrêts de travail qui auraient pu survenir en l'absence d'intervention des services en médiation-conciliation, soit 1 039 incidences, comprend les conflits de travail survenus au cours des années 2014 – 2020, soit 917 cas, et ceux qui ont été évités grâce à la signature des conventions collectives par conciliation, soit 122 cas (voir la partie 4.1 de ce rapport pour la méthodologie de l'estimation du nombre d'arrêts de travail évités).

Ces arrêts de travail ont aussi touché près de 561 802 travailleurs, répartis comme suit :

- 432 916 employés touchés directement par un arrêt de travail;
- 128 886 travailleurs indirectement touchés par un arrêt de travail³⁵.

Il est estimé que chaque dollar dépensé en médiation-conciliation durant la période d'analyse a contribué à épargner en moyenne 28,32 \$ au Québec alors que le montant était de 12,80 \$ pour la période analysée précédemment. Ces résultats confirment l'impact positif des services de médiation-conciliation offerts par le Ministère sur l'économie québécoise. Il est donc important d'encourager le développement et le partage d'expériences en matière d'étude et de gestion des relations industrielles.

35. Le nombre de travailleurs indirectement touchés par un arrêt de travail est obtenu en divisant les coûts salariaux indirects au produit du salaire horaire moyen par le nombre d'heures de travail pour chaque secteur d'activité.

Bibliographie

- Antcliff, V. et Saundry, R. « Accompaniment, Workplace Representation and Disciplinary Outcomes in British Workplaces – Just a Formality? ». *British Journal of Industrial Relations*, 47(1), 2009, 100–121.
- Brown William, et collab. « Déclin et refondation de la négociation collective en Grande-Bretagne ». *L'Homme et la société*, 2011(4), N° 182, p. 53-73. DOI : 10,391 7/lhs.182.0053.
- Dix, G., Sisson, K., et Forth, J. « Conflict at Work : The Changing Pattern of Disputes ». In Brown, W., Bryson, A., Forth, J., et Whitfield, K. (Eds.), *The Evolution of the Modern Workplace*. Cambridge University Press, 2009.
- Drinkwater, S. et Ingram, P. « Have Industrial Relations in the UK Really Improved ? ». *Labour*, 19(2), 2005, 373–398.
- Employment Policy Foundation. *Impact Measures of Federal Mediation and Conciliation Service Activities, 1999-2004*. Rapport pour le Federal Mediation and Conciliation Service fédéral américain de médiation-conciliation, novembre 2005, 47 p.
- Gary-Bobo, R. et Jaaidane, T. « Strikes and Slowdown in a Theory of Relational Contracts ». Discussion paper, Centre d'Économie de la Sorbonne, Université Paris 1, 2011.
- Godard, J. « What Has Happened to Strikes? ». *British Journal of Industrial Relations*, 49(2), 2011, 282–305.
- Hebdon, R. P. et Stern, R. N. « Tradeoffs among Expressions of Industrial Conflict : Public Sector Strike Bans and Grievance Arbitrations ». *Industrial and Labor Relations Review*, 51(2), 1998, 204–221.
- Marshall, G., Newwby, H., Rose, D. et Volger, C. *Social Class in Modern Britain*. London : Hutchison, 1988.
- Meadows, Pamela. *A Review of the Economic Impact of Employment Relations Services Delivered by ACAS*. The National Institute of Economics and Social Research, 2007, 68 p.
- Neumann, G. R. et Reder, M. R. « Output and Strike Activity in U.S. Manufacturing: How Large are the Losses? ». *Industrial and Labor Relations Review*, Vol 37, No 2, 1984, 197-211.
- Organisation internationale du Travail World of Work Report 2010. *From One Crisis to the Next?* Rapport de l'OIT, Genève, 2010.
- Sapsford, D. et Turnbull, P. Strikes and Industrial Conflict in Britain's Docks : Balloons or Icebergs? *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, 56(3) : 1994, 249–265.
- Advisory, Conciliation and Arbitration Service. *Estimating the economic impact of ACAS services : April 2014 to March 2015*, 75 p.
- Advisory, Conciliation and Arbitration Service. *Estimating the economic impact of ACAS services : April 2018 to March 2019 update*, 33 p.
- Federal Mediation and Conciliation Service. *FMCS Annual Report (2014 -2020)*.
- Federal Mediation and Conciliation Service. *Fiscal year 2016, Congressional Budget Submission*, 2016, 42 p.
- Elmarzougui, Eskandar et Tremblay, Louis. « Mesure des effets des arrêts de travail et des activités de médiation-conciliation sur l'économie du Québec pour la période 2009-2013 », revue Regards sur le travail, décembre 2015, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 29 p.

Annexe 1

TABLEAU 12. NOMBRE DE JOURS-PERSONNES PERDUS LORS DES ARRÊTS DE TRAVAIL, QUÉBEC, 2014 - 2020

Secteur d'activité	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Services relatifs à l'agriculture	0	0	0	0	0	0	0
Pêche et piégeage	0	0	0	0	98	0	0
Exploitation forestière	0	0	0	0	0	0	0
Services forestiers	18 046	0	38	0	0	0	0
Mines, carrières et services miniers	0	0	0	8 791	0	0	0
Total pour le secteur primaire	18 046	0	38	8 791	98	0	0
Industries des aliments	3 828	11 352	756	0	468	14 203	18 030
Industries des boissons	0	0	0	2 706	0	0	0
Industries du tabac	0	0	258	0	0	0	0
Industries des produits du caoutchouc	0	0	0	0	0	207	0
Industries des produits en matières plastiques	0	0	2 666	0	390	0	0
Industries du cuir et des produits connexes	0	0	0	0	0	0	0
Industries des produits textiles	1 900	0	0	0	0	0	0
Industries de l'habillement	1 212	1 092	0	0	0	0	0
Industries du bois	6 570	0	1 265	0	55	99	0
Industries du meuble et des articles d'ameublement	0	0	0	0	0	0	360
Industries du papier et des produits du papier	0	744	1 053	0	3 450	510	2 080
Imprimerie, édition et industries connexes	504	3 834	597	0	6 150	0	0
Industries de la première transformation des métaux	2 279	0	0	88 398	248 982	145 642	0
Industries de la fabrication des produits métalliques (sauf les industries de la machinerie et du matériel de transport)	728	3 800	531	75	315	3 618	0

Secteur d'activité	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Industries de la machinerie (sauf électrique)	0	0	0	1 250	0	0	0
Industries du matériel de transport	12 038	11 170	12 691	12 544	2 401	7 000	0
Industries des produits électriques et électroniques	0	83	0	0	16 537	0	0
Industries des produits minéraux non métalliques	0	5 151	12 890	0	7 901	24	1 036
Industries des produits du pétrole et du charbon	0	0	0	0	0	0	425
Industries chimiques	300	1 068	1 301	0	2 342	0	7
Autres industries manufacturières	0	0	0	0	0	0	42
Total pour le secteur secondaire	29 359	38 294	34 008	104 973	288 991	171 303	21 980
Industries des services de transport	455	5 890	796	1 290	13 322	28 356	6 647
Services d'entreposage	0	0	0	0	0	2 208	0
Industries des services de communications	0	0	0	0	17 856	0	0
Autres services publics	1 638	0	500	0	0	0	1 000
Commerce de gros de produits agricoles	0	0	0	0	45	60	0
Commerce de gros de produits pétroliers	0	0	0	0	0	0	0
Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons, de médicaments et de tabac	0	3 088	0	3 600	28 738	0	27 056
Commerce de gros de vêtements, de chaussures, de tissus, d'articles de mercerie et d'articles personnels	0	0	0	0	0	0	0
Commerce de gros d'articles ménagers	0	0	6 180	0	0	0	0
Commerce de gros de véhicules automobiles, pièces et accessoires	0	0	0	546	0	0	0
Commerce de gros d'articles de quincaillerie, de matériel de plomberie et de chauffage et de matériaux de construction	0	0	13	5 180	0	0	0
Commerce de gros de machines, matériel et fournitures agricoles	0	0	0	0	418	0	0
Commerce de gros de produits divers	0	0	0	0	0	0	0
Commerce de détail d'aliments, de boissons, de médicaments et de tabac	51 631	14 443	1 559	0	0	0	0
Commerce de détail de chaussures, de vêtements, de tissus et de filés	0	0	0	0	0	0	0

Secteur d'activité	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Commerce de détail de meubles, appareils et accessoires d'ameublement de maison	0	0	1 791	0	0	0	0
Commerce de détail de véhicules automobiles, pièces et accessoires	112 332	112 332	8 298	6 545	12 371	0	0
Commerce de détail de marchandises diverses	0	0	0	0	0	0	0
Autres commerces de détail	0	80	789	0	0	880	2 234
Intermédiaires financiers de dépôts	0	50	19	0	136	3 650	0
Sociétés d'investissement	0	0	304	0	0	3 450	0
Sociétés d'assurances	430	17 533	0	0	0	0	0
Services immobiliers (sauf les lotisseurs)	0	21	0	0	0	0	0
Agences d'assurances et agences immobilières	0	0	0	0	0	0	0
Services aux entreprises	46	1 484	0	0	771	39	0
Services de l'administration provinciale	0	210 044	64 116	65 746	0	7 457	0
Services des administrations locales	21 219	8 404	5 540	0	378	1 866	46
Services d'enseignement	9 580	806 523	91 641	42 635	3 881	42 050	8 000
Services de santé et services sociaux	627	78 013	9 509	11 283	24 894	2 452	77 023
Services d'hébergement	0	943	19 178	8 407	0	254	0
Services de restauration	0	0	718	1 728	0	0	721
Services de divertissements et de loisir	2 530	673	0	0	4 823	279	0
Services personnels et domestiques	1 479	60	0	0	0	0	0
Associations	415	6 806	117	18	236	26	0
Autres services	0	9	27 536	0	0	3 850	736
Total pour le secteur tertiaire	202 382	1 266 396	238 604	146 978	107 869	96 877	123 463
Total	249 787	1 304 690	272 650	260 742	396 958	268 180	145 443

TABLEAU 13. ESTIMATION DES COÛTS DIRECTS DES ARRÊTS DE TRAVAIL (EN K\$), QUÉBEC, 2014 - 2020

Secteur d'activité	2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020	
	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit
Services relatifs à l'agriculture	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pêche et piégeage	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	21,6	6,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Exploitation forestière	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services forestiers	3 185,9	1 860,6	0,0	0,0	6,7	3,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Mines, carrières et services miniers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2 481,3	890,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total pour le secteur primaire	3 185,9	1 860,6	0,0	0,0	6,7	3,9	2 481,3	890,9	21,6	6,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries des aliments	538,2	309,3	1 674,9	962,5	494,1	284,0	0,0	0,0	69,1	39,7	2 095,6	1 204,2	2 660,3	1 528,7
Industries des boissons	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	405,5	272,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries du tabac	0,0	0,0	0,0	0,0	40,9	74,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries des produits du caoutchouc	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	31,7	15,8	0,0	0,0
Industries des produits en matières plastiques	0,0	0,0	0,0	0,0	406,0	196,3	0,0	0,0	59,4	28,7	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries du cuir et des produits connexes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries des produits textiles	264,8	82,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries de l'habillement	129,6	40,4	116,7	36,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries du bois	1 076,9	373,1	0,0	0,0	207,4	71,8	0,0	0,0	9,0	3,1	16,2	5,6	0,0	0,0
Industries du meuble et des articles d'ameublement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	52,2	20,2
Industries du papier et des produits du papier	0,0	0,0	165,2	101,9	233,9	144,2	0,0	0,0	766,2	472,3	113,3	69,8	462,0	284,8
Imprimerie, édition et industries connexes	72,8	23,8	553,7	181,3	86,2	28,2	0,0	0,0	888,1	290,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries de la première transformation des métaux	544,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	21 125,3	0,0	59 501,5	0,0	34 805,4	0,0	0,0	0,0

Secteur d'activité	2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020	
	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit
Industries de la fabrication des produits métalliques (sauf les industries de la machinerie et du matériel de transport)	126,4	40,0	659,6	209,0	92,2	29,2	13,0	4,1	54,7	17,3	628,0	199,0	0,0	0,0
Industries de la machinerie (sauf électrique)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	237,5	86,1	0,0	0,0	136,8	49,6	0,0	0,0
Industries du matériel de transport	2 590,2	1 162,3	2 403,4	1 078,5	2 730,7	1 225,3	2 699,1	1 211,2	516,6	231,8	1 506,2	675,9	0,0	0,0
Industries des produits électriques et électroniques	0,0	0,0	13,7	5,2	0,0	0,0	0,0	0,0	2 730,6	1 029,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries des produits minéraux non métalliques	0,0	0,0	886,2	421,7	2 217,6	1 055,3	0,0	0,0	1 359,3	646,8	4,1	2,0	178,2	84,8
Industries des produits du pétrole et du charbon	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,9	295,1
Industries chimiques	55,3	117,3	196,9	417,7	239,9	508,8	0,0	0,0	431,9	915,9	0,0	0,0	1,3	2,7
Autres industries manufacturières	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	6,1	1,5
Total pour le secteur secondaire	5 398,9	2 148,8	6 670,4	3 414,1	6 748,9	3 617,3	24 480,3	1 573,7	66 386,3	3 676,5	39 337,2	2 221,9	3 460,9	2 217,8
Industries des services de transport	89,8	28,3	1 162,4	366,0	157,1	49,5	254,6	80,2	2 629,2	827,8	5 596,2	1 762,0	1 311,8	413,0
Services d'entreposage	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	368,4	135,1	0,0	0,0
Industries des services de communications	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3 364,9	1 575,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres services publics	475,5	363,9	0,0	0,0	145,2	111,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	290,3	222,2
Commerce de gros de produits agricoles	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	6,0	6,4	8,0	8,6	0,0	0,0
Commerce de gros de produits pétroliers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons, de médicaments et de tabac	0,0	0,0	487,9	338,5	0,0	0,0	568,7	394,7	4 540,1	3 150,6	0,0	0,0	4 274,4	2 966,2

Secteur d'activité	2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020	
	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit
Commerce de gros de vêtements, de chaussures, de tissus, d'articles de mercerie et d'articles personnels	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de gros d'articles ménagers	0,0	0,0	0,0	0,0	763,3	793,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de gros de véhicules automobiles, pièces et accessoires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	89,7	55,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de gros d'articles de quincaillerie, de matériel de plomberie et de chauffage et de matériaux de construction	0,0	0,0	0,0	0,0	2,2	1,1	869,9	440,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de gros de machines, matériel et fournitures agricoles	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	78,9	37,5	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de gros de produits divers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de détail d'aliments, de boissons, de médicaments et de tabac	4 316,0	1 868,4	1 207,3	522,7	130,3	56,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de détail de chaussures, de vêtements, de tissus et de filés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de détail de meubles, appareils et accessoires d'ameublement de maison	0,0	0,0	0,0	0,0	207,5	44,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de détail de véhicules automobiles, pièces et accessoires	12 847,8	5 092,5	12 847,8	5 092,5	949,1	376,2	748,6	296,7	1 414,9	560,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de détail de marchandises diverses	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres commerces de détail	0,0	0,0	6,3	1,7	62,5	16,3	0,0	0,0	0,0	0,0	69,7	18,2	176,8	46,1
Intermédiaires financiers de dépôts	0,0	0,0	10,4	14,3	3,9	5,4	0,0	0,0	28,2	38,9	758,1	1 044,6	0,0	0,0
Sociétés de crédits à la consommation et aux entreprises	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sociétés d'investissement	0,0	0,0	0,0	0,0	61,9	74,7	0,0	0,0	0,0	0,0	702,5	848,2	0,0	0,0
Sociétés d'assurances	91,1	96,0	3 716,2	3 915,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Secteur d'activité	2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020	
	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit
Services immobiliers (sauf les lotisseurs)	0,0	0,0	3,2	5,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Agences d'assurances et agences immobilières	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services aux entreprises	7,3	2,1	235,1	68,5	0,0	0,0	0,0	0,0	122,1	35,6	6,2	1,8	0,0	0,0
Services de l'administration provinciale	0,0	0,0	41 377,8	6 482,1	12 630,6	1 978,7	12 951,7	2 029,0	0,0	0,0	1 469,0	230,1	0,0	0,0
Services des administrations locales	4 180,1	578,2	1 655,6	229,0	1 091,4	151,0	0,0	0,0	74,5	10,3	367,6	50,8	9,1	1,3
Services d'enseignement	1 502,5	249,7	126 489,7	21 018,9	14 372,4	2 388,3	6 686,6	1 111,1	608,7	101,1	6 594,8	1 095,9	1 254,7	208,5
Services de santé et services sociaux	114,0	13,7	14 186,2	1 710,8	1 729,2	208,5	2 051,7	247,4	4 526,8	545,9	445,9	53,8	14 006,2	1 689,1
Services d'hébergement	0,0	0,0	94,3	20,3	1 918,6	412,9	841,0	181,0	0,0	0,0	25,4	5,5	0,0	0,0
Services de restauration	0,0	0,0	0,0	0,0	60,1	5,0	144,7	12,0	0,0	0,0	0,0	0,0	60,4	5,0
Services de divertissements et de loisir	331,2	127,3	88,1	33,9	0,0	0,0	0,0	0,0	631,3	242,6	36,5	14,0	0,0	0,0
Services personnels et domestiques	128,0	44,9	5,2	1,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Associations	54,6	9,4	896,3	153,6	15,4	2,6	2,4	0,4	31,1	5,3	3,4	0,6	0,0	0,0
Autres services	0,0	0,0	1,3	0,3	4 007,9	934,5	0,0	0,0	0,0	0,0	560,4	130,7	107,1	25,0
Total pour le secteur tertiaire	24 138,0	8 474,4	204 471,1	39 975,3	38 308,5	7 609,9	25 209,7	4 848,7	18 056,7	7 138,0	17 012,1	5 399,8	21 490,7	5 576,3
Total	32 722,7	12 483,8	211 141,5	43 389,4	45 064,1	11 231,1	52 171,3	7 313,2	84 464,6	10 821,3	56 349,4	7 621,7	24 951,7	7 794,1

TABLEAU 14. ESTIMATION DES COÛTS INDIRECTS DES ARRÊTS DE TRAVAIL (EN k\$), QUÉBEC, 2014 - 2020

Secteur d'activité	2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020	
	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit
Services relatifs à l'agriculture	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pêche et piégeage	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5,3	1,7	0,0	0,0	0,0	0,0
Exploitation forestière	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services forestiers	1 131,0	660,5	0,0	0,0	2,4	1,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Mines, carrières et services miniers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	657,5	236,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total pour le secteur primaire	1 131,0	660,5	0,0	0,0	2,4	1,4	657,5	236,1	5,3	1,7	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries des aliments	596,3	342,6	1 969,7	1 131,9	579,5	333,0	0,0	0,0	80,2	46,1	2 432,5	1 397,8	3 088,0	1 774,5
Industries des boissons	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	284,0	190,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries du tabac	0,0	0,0	0,0	0,0	47,3	85,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries des produits du caoutchouc	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	8,2	4,1	0,0	0,0
Industries des produits en matières plastiques	0,0	0,0	0,0	0,0	170,1	82,3	0,0	0,0	25,5	12,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries du cuir et des produits connexes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries des produits textiles	107,2	33,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries de l'habillement	48,9	15,2	41,9	13,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries du bois	1 068,3	370,2	0,0	0,0	203,8	70,6	0,0	0,0	9,2	3,2	16,5	5,7	0,0	0,0
Industries du meuble et des articles d'ameublement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	35,6	13,8
Industries du papier et des produits du papier	0,0	0,0	129,6	79,9	191,8	118,2	0,0	0,0	622,6	383,8	92,0	56,7	375,3	231,4
Imprimerie, édition et industries connexes	23,7	7,7	206,5	67,6	32,8	10,7	0,0	0,0	366,8	120,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries de la première transformation des métaux	391,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	18 915,6	0,0	53 408,5	0,0	31 241,3	0,0	0,0	0,0

Secteur d'activité	2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020	
	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit
Industries de la fabrication des produits métalliques (sauf les industries de la machinerie et du matériel de transport)	43,4	13,8	229,3	72,7	34,5	10,9	4,9	1,5	21,5	6,8	246,9	78,2	0,0	0,0
Industries de la machinerie (sauf électrique)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	76,4	27,7	0,0	0,0	49,6	18,0	0,0	0,0
Industries du matériel de transport	1 161,3	521,1	944,2	423,7	1 296,9	582,0	1 195,3	536,4	233,1	104,6	679,5	304,9	0,0	0,0
Industries des produits électriques et électroniques	0,0	0,0	4,5	1,7	0,0	0,0	0,0	0,0	1 037,6	391,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries des produits minéraux non métalliques	0,0	0,0	557,4	265,3	1 423,7	677,5	0,0	0,0	885,6	421,4	2,7	1,3	116,1	55,3
Industries des produits du pétrole et du charbon	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	116,2	339,9
Industries chimiques	43,1	91,3	152,8	324,1	192,5	408,4	0,0	0,0	335,4	711,3	0,0	0,0	1,0	2,1
Autres industries manufacturières	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,7	0,7
Total pour le secteur secondaire	3 483,8	1 395,4	4 236,0	2 379,9	4 172,8	2 379,2	20 476,2	756,3	57 025,8	2 200,9	34 769,2	1 866,8	3 735,0	2 417,6
Industries des services de transport	49,7	15,7	676,6	213,0	120,3	37,9	265,1	83,5	2 609,7	821,7	5 554,8	1 748,9	1 302,1	410,0
Services d'entreposage	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	90,3	33,1	0,0	0,0
Industries des services de communications	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2 330,8	1 091,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres services publics	106,0	81,2	0,0	0,0	25,5	19,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	48,2	36,9
Commerce de gros de produits agricoles	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,5	2,7	3,4	3,6	0,0	0,0
Commerce de gros de produits pétroliers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons, de médicaments et de tabac	0,0	0,0	189,5	131,5	0,0	0,0	228,3	158,5	1 761,6	1 222,4	0,0	0,0	1 658,5	1 150,9
Commerce de gros de vêtements, de chaussures, de tissus, d'articles de mercerie et d'articles personnels	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de gros d'articles ménagers	0,0	0,0	0,0	0,0	335,1	348,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Secteur d'activité	2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020	
	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit
Commerce de gros de véhicules automobiles, pièces et accessoires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	38,1	23,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de gros d'articles de quincaillerie, de matériel de plomberie et de chauffage et de matériaux de construction	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	0,3	225,3	114,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de gros de machines, matériel et fournitures agricoles	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	14,8	7,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de gros de produits divers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de détail d'aliments, de boissons, de médicaments et de tabac	1 150,2	497,9	340,5	147,4	37,1	16,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de détail de chaussures, de vêtements, de tissus et de filés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de détail de meubles, appareils et accessoires d'ameublement de maison	0,0	0,0	0,0	0,0	68,6	14,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de détail de véhicules automobiles, pièces et accessoires	4 471,0	1 772,2	4 162,7	1 650,0	290,4	115,1	235,1	93,2	428,0	169,7	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de détail de marchandises diverses	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres commerces de détail	0,0	0,0	2,0	0,5	20,6	5,4	0,0	0,0	0,0	0,0	20,7	5,4	52,5	13,7
Intermédiaires financiers de dépôts	0,0	0,0	4,9	6,8	1,9	2,6	0,0	0,0	13,7	18,9	368,2	507,3	0,0	0,0
Sociétés de crédits à la consommation et aux entreprises	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sociétés d'investissement	0,0	0,0	0,0	0,0	60,0	72,5	0,0	0,0	0,0	0,0	702,5	848,2	0,0	0,0
Sociétés d'assurances	80,5	84,8	3 366,9	3 547,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services immobiliers (sauf les lotisseurs)	0,0	0,0	7,5	12,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Agences d'assurances et agences immobilières	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services aux entreprises	1,8	0,5	60,5	17,6	0,0	0,0	0,0	0,0	34,2	10,0	1,7	0,5	0,0	0,0
Services de l'administration provinciale	0,0	0,0	34 467,7	5 399,6	10 458,1	1 638,3	10 827,6	1 696,2	0,0	0,0	1 178,1	184,6	0,0	0,0

Secteur d'activité	2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020	
	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit
Services des administrations locales	1 283,3	177,5	504,9	69,8	331,8	45,9	0,0	0,0	22,9	3,2	113,2	15,7	2,8	0,4
Services d'enseignement	156,3	26,0	13 154,9	2 186,0	1 466,0	243,6	755,6	125,6	67,6	11,2	732,0	121,6	139,3	23,1
Services de santé et services sociaux	17,2	2,1	2 170,5	261,8	268,0	32,3	324,2	39,1	715,2	86,3	70,4	8,5	2 213,0	266,9
Services d'hébergement	0,0	0,0	36,9	7,9	803,9	173,0	359,5	77,4	0,0	0,0	10,9	2,4	0,0	0,0
Services de restauration	0,0	0,0	0,0	0,0	17,3	1,4	42,5	3,5	0,0	0,0	0,0	0,0	18,1	1,5
Services de divertissements et de loisir	163,6	62,9	49,1	18,9	0,0	0,0	0,0	0,0	340,3	130,8	19,7	7,6	0,0	0,0
Services personnels et domestiques	31,8	11,2	1,2	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Associations	9,9	1,7	172,1	29,5	3,3	0,6	0,6	0,1	7,6	1,3	0,8	0,1	0,0	0,0
Autres services	0,0	0,0	0,5	0,1	1 472,3	343,3	0,0	0,0	0,0	0,0	213,6	49,8	40,8	9,5
Total pour le secteur tertiaire	7 521,5	2 733,6	59 369,0	13 700,6	15 780,8	3 110,8	13 301,9	2 414,6	8 349,0	3 576,2	9 080,4	3 537,3	5 475,3	1 912,8
Total	12 136,3	4 789,5	63 605,0	16 080,4	19 956,0	5 491,4	34 435,6	3 407,1	65 380,0	5 778,7	43 849,6	5 404,0	9 210,3	4 330,5

TABLEAU 15. ESTIMATION DES COÛTS TOTAUX DES ARRÊTS DE TRAVAIL (EN K\$), QUÉBEC, 2014 – 2020

Secteur d'activité	2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020	
	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit
Services relatifs à l'agriculture	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pêche et piégeage	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	26,8	8,5	0,0	0,0	0,0	0,0
Exploitation forestière	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services forestiers	4 316,9	2 521,2	0,0	0,0	9,1	5,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Mines, carrières et services miniers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3 138,8	1 126,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total pour le secteur primaire	4 316,9	2 521,2	0,0	0,0	9,1	5,3	3 138,8	1 126,9	26,8	8,5	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries des aliments	1 134,5	651,9	3 644,7	2 094,4	1 073,6	616,9	0,0	0,0	149,2	85,7	4 528,1	2 602,1	5 748,2	3 303,2
Industries des boissons	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	689,5	463,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries du tabac	0,0	0,0	0,0	0,0	88,2	159,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries des produits du caoutchouc	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	39,9	20,0	0,0	0,0
Industries des produits en matières plastiques	0,0	0,0	0,0	0,0	576,1	278,6	0,0	0,0	84,9	41,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries du cuir et des produits connexes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries des produits textiles	372,0	115,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries de l'habillement	178,4	55,6	158,7	49,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries du bois	2 145,3	743,3	0,0	0,0	411,1	142,4	0,0	0,0	18,2	6,3	32,7	11,3	0,0	0,0
Industries du meuble et des articles d'ameublement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	87,8	34,0
Industries du papier et des produits du papier	0,0	0,0	294,9	181,8	425,6	262,4	0,0	0,0	1 388,8	856,1	205,3	126,6	837,3	516,2
Imprimerie, édition et industries connexes	96,4	31,6	760,2	248,9	119,0	39,0	0,0	0,0	1 254,9	411,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries de la première transformation des métaux	936,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	40 040,8	0,0	112 910,0	0,0	66 046,7	0,0	0,0	0,0

Secteur d'activité	2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020	
	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit
Industries de la fabrication des produits métalliques (sauf les industries de la machinerie et du matériel de transport)	169,8	53,8	888,8	281,7	126,7	40,1	17,9	5,7	76,2	24,1	874,8	277,2	0,0	0,0
Industries de la machinerie (sauf électrique)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	313,9	113,8	0,0	0,0	186,4	67,5	0,0	0,0
Industries du matériel de transport	3 751,5	1 683,4	3 347,7	1 502,2	4 027,6	1 807,3	3 894,4	1 747,5	749,7	336,4	2 185,7	980,8	0,0	0,0
Industries des produits électriques et électroniques	0,0	0,0	18,2	6,9	0,0	0,0	0,0	0,0	3 768,2	1 421,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries des produits minéraux non métalliques	0,0	0,0	1 443,6	687,0	3 641,3	1 732,8	0,0	0,0	2 244,9	1 068,3	6,8	3,2	294,4	140,1
Industries des produits du pétrole et du charbon	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	217,2	635,0
Industries chimiques	98,4	208,7	349,7	741,7	432,4	917,2	0,0	0,0	767,2	1 627,2	0,0	0,0	2,3	4,9
Autres industries manufacturières	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	8,8	2,2
Total pour le secteur secondaire	8 882,6	3 544,2	10 906,4	5 794,0	10 921,7	5 996,5	44 956,5	2 330,0	123 412,1	5 877,4	74 106,5	4 088,7	7 195,9	4 635,4
Industries des services de transport	139,5	43,9	1 839,1	579,0	277,4	87,3	519,6	163,6	5 238,9	1 649,5	11 151,0	3 510,9	2 613,9	823,0
Services d'entreposage	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	458,7	168,2	0,0	0,0
Industries des services de communications	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5 695,7	2 666,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres services publics	581,6	445,1	0,0	0,0	170,7	130,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	338,5	259,1
Commerce de gros de produits agricoles	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	8,5	9,1	11,3	12,2	0,0	0,0
Commerce de gros de produits pétroliers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons, de médicaments et de tabac	0,0	0,0	677,4	470,1	0,0	0,0	797,1	553,1	6 301,7	4 373,0	0,0	0,0	5 932,8	4 117,0

Secteur d'activité	2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020	
	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit
Commerce de gros de vêtements, de chaussures, de tissus, d'articles de mercerie et d'articles personnels	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de gros d'articles ménagers	0,0	0,0	0,0	0,0	1 098,4	1 141,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de gros de véhicules automobiles, pièces et accessoires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	127,8	79,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de gros d'articles de quincaillerie, de matériel de plomberie et de chauffage et de matériaux de construction	0,0	0,0	0,0	0,0	2,7	1,4	1 095,2	554,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de gros de machines, matériel et fournitures agricoles	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	93,7	44,6	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de gros de produits divers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de détail d'aliments, de boissons, de médicaments et de tabac	5 466,2	2 366,4	1 547,8	670,1	167,5	72,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de détail de chaussures, de vêtements, de tissus et de filés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de détail de meubles, appareils et accessoires d'ameublement de maison	0,0	0,0	0,0	0,0	276,1	59,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de détail de véhicules automobiles, pièces et accessoires	17 318,8	6 864,7	17 010,5	6 742,4	1 239,5	491,3	983,6	389,9	1 842,9	730,5	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de détail de marchandises diverses	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres commerces de détail	0,0	0,0	8,4	2,2	83,0	21,6	0,0	0,0	0,0	0,0	90,3	23,5	229,3	59,8

Secteur d'activité	2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020	
	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit
Intermédiaires financiers de dépôts	0,0	0,0	15,3	21,1	5,9	8,1	0,0	0,0	42,0	57,8	1 126,3	1 551,9	0,0	0,0
Sociétés de crédits à la consommation et aux entreprises	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sociétés d'investissement	0,0	0,0	0,0	0,0	121,9	147,2	0,0	0,0	0,0	0,0	1 405,0	1 696,4	0,0	0,0
Sociétés d'assurances	171,7	180,9	7 083,1	7 462,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services immobiliers (sauf les lotisseurs)	0,0	0,0	10,7	18,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Agences d'assurances et agences immobilières	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services aux entreprises	9,1	2,6	295,6	86,1	0,0	0,0	0,0	0,0	156,3	45,5	7,9	2,3	0,0	0,0
Services de l'administration provinciale	0,0	0,0	75 845,5	11 881,7	23 088,7	3 617,0	23 779,3	3 725,2	0,0	0,0	2 647,1	414,7	0,0	0,0
Services des administrations locales	5 463,3	755,7	2 160,5	298,8	1 423,1	196,8	0,0	0,0	97,4	13,5	480,8	66,5	11,9	1,6
Services d'enseignement	1 658,7	275,6	139 644,7	23 204,9	15 838,4	2 631,9	7 442,2	1 236,7	676,2	112,4	7 326,9	1 217,5	1 393,9	231,6
Services de santé et services sociaux	131,2	15,8	16 356,7	1 972,5	1 997,2	240,8	2 375,9	286,5	5 242,1	632,2	516,3	62,3	16 219,2	1 955,9
Services d'hébergement	0,0	0,0	131,3	28,2	2 722,5	585,9	1 200,6	258,4	0,0	0,0	36,3	7,8	0,0	0,0
Services de restauration	0,0	0,0	0,0	0,0	77,4	6,4	187,2	15,6	0,0	0,0	0,0	0,0	78,5	6,5
Services de divertissements et de loisir	494,8	190,1	137,2	52,7	0,0	0,0	0,0	0,0	971,6	373,4	56,2	21,6	0,0	0,0
Services personnels et domestiques	159,9	56,0	6,4	2,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Associations	64,6	11,1	1 068,3	183,1	18,7	3,2	3,0	0,5	38,6	6,6	4,3	0,7	0,0	0,0
Autres services	0,0	0,0	1,8	0,4	5 480,2	1 277,7	0,0	0,0	0,0	0,0	774,0	180,5	148,0	34,5
Total pour le secteur tertiaire	31 659,4	11 207,9	263 840,1	53 675,9	54 089,3	10 720,7	38 511,5	7 263,3	26 405,6	10 714,2	26 092,6	8 937,0	26 966,0	7 489,1
Total	44 859,0	17 273,3	274 746,6	59 469,8	65 020,0	16 722,5	86 606,9	10 720,3	149 844,6	16 600,1	100 199,0	13 025,7	34 161,9	12 124,6

Annexe 2

TABLEAU 16. ESTIMATION DU NOMBRE DE JOURS-PERSONNES NON PERDUS GRÂCE À LA MÉDIATION-CONCILIATION, QUÉBEC, 2014 – 2020

Secteur d'activité	2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020	
	Cas 1 ³⁶	Cas 2 ³⁷	Cas 1	Cas 2	Cas 1	Cas 2	Cas 1	Cas 2	Cas 1	Cas 2	Cas 1	Cas 2	Cas 1	Cas 2
Agriculture	0,0	0,0	1 875,0	0,0	0,0	0,0	513,0	0,0	0,0	0,0	3 836,0	0,0	1 450,0	2 030,0
Services relatifs à l'agriculture	0,0	0,0	3 375,0	0,0	2 268,0	784,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pêche et piégeage	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Exploitation forestière	0,0	0,0	0,0	0,0	336,0	0,0	810,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1 015,0	0,0
Services forestiers	5 053,1	0,0	144,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1 206,0	0,0	0,0	540,0	0,0	0,0
Mines, carrières et services miniers	0,0	0,0	0,0	1 620,0	0,0	0,0	391,4	0,0	15 090,0	0,0	210,0	300,0	3 330,0	390,0
Total pour le secteur primaire	5 053,1	0,0	5 394,0	1 720,0	2 604,0	784,0	1 714,4	0,0	16 296,0	0,0	4 046,0	840,0	5 795,0	2 420,0
Industries des aliments	23 600,0	1 711,0	7 680,0	2 592,0	6 246,0	900,0	38 568,0	1 128,0	9 990,0	5 868,0	12 567,3	0,0	16 038,6	0,0
Industries des boissons	4 158,0	0,0	2 640,0	0,0	726,0	0,0	2 475,0	1 320,0	0,0	0,0	12 705,0	0,0	0,0	0,0
Industries du tabac	0,0	0,0	0,0	0,0	466,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries des produits du caoutchouc	684,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries des produits en matières plastiques	8 349,0	0,0	3 465,0	0,0	15 128,0	0,0	3 300,0	0,0	3 195,0	0,0	4 950,0	0,0	0,0	0,0
Industries du cuir et des produits connexes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries des produits textiles	3 002,0	0,0	0,0	0,0	266,0	0,0	9 234,0	0,0	3 268,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries de l'habillement	15 675,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	22 464,0	0,0	1 536,0	0,0

36. Cas 1 : nombre de jours-personnes non perdus lors du renouvellement de conventions collectives (voir la partie 4.1 de ce rapport pour la méthodologie de l'estimation du nombre d'arrêts de travail évités et de celui des jours-personnes non perdus).

37. Cas 2 : nombre de jours-personnes non perdus lors de la négociation de premières conventions collectives.

Secteur d'activité	2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020	
	Cas 1 ³⁶	Cas 2 ³⁷	Cas 1	Cas 2	Cas 1	Cas 2	Cas 1	Cas 2	Cas 1	Cas 2	Cas 1	Cas 2	Cas 1	Cas 2
Industries du bois	2 380,0	364,0	8 052,0	0,0	2 748,5	2 760,0	5 016,0	0,0	6 411,4	0,0	13 431,0	187,0	440,0	2 068,0
Industries du meuble et des articles d'ameublement	1 548,0	0,0	252,0	0,0	3 168,0	0,0	1 440,0	0,0	1 560,0	0,0	1 320,0	0,0	0,0	0,0
Industries du papier et des produits du papier	2 941,0	0,0	427,0	0,0	18 161,0	0,0	1 258,0	1 309,0	6 810,0	0,0	10 999,0	2 380,0	18 400,0	0,0
Imprimerie, édition et industries connexes	5 838,0	0,0	29 824,0	1 152,0	325,0	0,0	5 724,0	0,0	2 400,0	0,0	15 635,0	0,0	10 653,0	0,0
Industries de la première transformation des métaux	2 489,5	0,0	17 115,0	0,0	23 961,0	0,0	31 772,0	5 124,5	14 934,0	17 627,0	47 974,5	0,0	16 300,0	0,0
Industries de la fabrication des produits métalliques (sauf les industries de la machinerie et du matériel de transport)	7 332,0	611,0	1 950,0	0,0	22 302,0	0,0	374,0	30,0	855,0	144,0	15 532,9	0,0	7 790,0	228,0
Industries de la machinerie (sauf électrique)	2 358,0	0,0	720,0	0,0	1 710,0	0,0	0,0	950,0	2 070,0	630,0	4 400,0	0,0	4 824,0	0,0
Industries du matériel de transport	17 900,0	0,0	21 090,0	0,0	86 272,0	20 480,0	51 200,0	0,0	36 995,0	735,0	3 470,0	0,0	40 320,0	0,0
Industries des produits électriques et électroniques	3 050,0	0,0	189,0	0,0	1 170,0	0,0	2 010,0	0,0	0,0	0,0	2 430,0	0,0	950,0	0,0
Industries des produits minéraux non métalliques	1 443,0	0,0	1 320,0	704,0	37 864,4	10 070,3	4 719,0	0,0	13 950,9	5 237,2	480,0	188,0	16 317,0	925,0
Industries des produits du pétrole et du charbon	0,0	0,0	0,0	0,0	3 250,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	425,0	0,0	0,0
Industries chimiques	144,0	0,0	547,5	0,0	41,0	0,0	1 320,0	0,0	3 293,4	146,4	1 232,0	0,0	112,0	19,0
Autres industries manufacturières	0,0	0,0	0,0	0,0	336,0	0,0	960,0	0,0	0,0	0,0	200,0	0,0	4 678,8	1 260,0
Total pour le secteur secondaire	102 891,5	2 686,0	95 271,5	4 448,0	224 140,9	34 210,3	159 370,0	9 861,5	105 732,8	30 387,7	169 790,7	3 180,0	138 359,4	4 500,0
Industries des services de transport	29 204,0	931,0	6 969,4	270,0	1 493,0	384,7	567,0	414,0	16 364,9	139,8	19 415,4	458,9	156,8	95,4
Services d'entreposage	0,0	0,0	0,0	399,0	4 560,0	0,0	0,0	21 888,0	456,0	0,0	849,2	56,6	0,0	0,0
Industries des services de communications	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	302,5	0,0	0,0	350,0	220,0	0,0
Autres services publics	0,0	1 264,0	2 430,0	378,0	42,0	14,0	2 322,0	54,0	405,0	0,0	1 593,0	459,0	1 920,0	30,0

Secteur d'activité	2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020	
	Cas 1 ³⁶	Cas 2 ³⁷	Cas 1	Cas 2	Cas 1	Cas 2	Cas 1	Cas 2	Cas 1	Cas 2	Cas 1	Cas 2	Cas 1	Cas 2
Commerce de gros de produits agricoles	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de gros de produits pétroliers	0,0	0,0	0,0	0,0	1 092,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1 015,0	0,0
Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons, de médicaments et de tabac	2 755,0	0,0	3 000,0	1 965,0	7 239,0	0,0	0,0	0,0	8 531,1	0,0	1 596,0	0,0	14 174,0	0,0
Commerce de gros de vêtements, de chaussures, de tissus, d'articles de mercerie et d'articles personnels	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de gros d'articles ménagers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	420,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de gros de véhicules automobiles, pièces et accessoires	5 244,0	0,0	0,0	874,0	0,0	0,0	3 412,5	0,0	0,0	0,0	0,0	138,0	1 702,0	0,0
Commerce de gros d'articles de quincaillerie, de matériel de plomberie et de chauffage et de matériaux de construction	8 477,0	8 085,0	0,0	0,0	47,0	0,0	0,0	0,0	2 744,0	1 715,0	11 760,0	0,0	686,0	0,0
Commerce de gros de machines, matériel et fournitures agricoles	0,0	0,0	110,0	0,0	715,0	0,0	143,0	0,0	671,0	495,0	550,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de gros de produits divers	6 840,0	0,0	14 850,0	0,0	1 344,0	0,0	0,0	0,0	3 375,0	3 267,0	2 576,0	1 148,0	4 321,0	957,0
Commerce de détail d'aliments, de boissons, de médicaments et de tabac	96 354,0	8 080,0	101 565,0	39 528,0	8 723,0	0,0	45 684,0	9 729,0	113 223,0	5 640,0	16 215,0	0,0	111 954,0	0,0
Commerce de détail de chaussures, de vêtements, de tissus et de filés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de détail de meubles, appareils et accessoires d'ameublement de maison	0,0	0,0	0,0	0,0	24 145,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	792,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de détail de véhicules automobiles, pièces et accessoires	1 044,0	8 613,0	0,0	15 399,0	1 289,2	145,3	0,0	6 545,0	18 851,0	11 192,8	918,0	2 295,0	1 836,0	2 295,0
Commerce de détail de marchandises diverses	0,0	0,0	3 525,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Secteur d'activité	2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020	
	Cas 1 ³⁶	Cas 2 ³⁷	Cas 1	Cas 2	Cas 1	Cas 2	Cas 1	Cas 2	Cas 1	Cas 2	Cas 1	Cas 2	Cas 1	Cas 2
Autres commerces de détail	4 578,0	0,0	366,0	252,0	9 117,3	964,3	8 148,0	2 520,0	12 768,0	0,0	3 432,0	1 210,0	4 264,9	3 909,5
Intermédiaires financiers de dépôts	2 216,0	0,0	430,0	28,0	254,0	198,0	248,0	0,0	63,0	93,1	6 581,1	2 184,5	0,0	256,0
Sociétés de crédits à la consommation et aux entreprises	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sociétés d'investissement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1 848,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sociétés d'assurances	0,0	0,0	0,0	0,0	6 061,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services immobiliers (sauf les lotisseurs)	75,0	0,0	6,0	0,0	0,0	0,0	45,0	361,0	392,0	0,0	65,0	4,0	0,0	12,0
Agences d'assurances et agences immobilières	10 200,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services aux entreprises	670,0	58,0	282,6	43,0	3 087,0	153,0	2 277,0	0,0	257,0	37,3	312,0	143,0	135,0	0,0
Services de l'administration provinciale	2 750,0	220,0	0,0	0,0	21 725,9	0,0	499,7	0,0	4 810,0	150,0	90,7	0,0	4 540,0	100,0
Services des administrations locales	69 045,9	703,7	14 424,0	4 104,0	22 362,1	2 103,9	22 320,0	1 683,0	13 959,0	474,4	9 591,8	195,3	3 916,0	73,0
Services d'enseignement	2 876,0	26,7	12 570,9	3 293,1	585,4	2 927,2	247 944,8	6 465,2	40 784,7	1 273,0	90 579,3	734,5	13 817,6	121,1
Services de santé et services sociaux	13 626,7	2 916,7	2 815,5	2 836,2	30 039,8	23 880,6	1 060,2	520,1	7 598,3	1 390,7	19 287,0	2 569,5	5 833,5	1 552,8
Services d'hébergement	12 309,0	231,0	203,0	75,0	3 919,9	316,1	111 632,2	4 256,7	4 026,0	2 508,0	219,0	381,0	6 039,0	0,0
Services de restauration	11 270,0	920,0	0,0	0,0	572,0	0,0	7 008,0	5 760,0	45 632,0	0,0	4 692,0	25,0	0,0	0,0
Services de divertissements et de loisir	3 933,0	46,0	3 670,0	0,0	1 168,0	784,0	6 016,0	32,0	13 716,4	74,2	1 773,0	18,0	1 768,0	0,0
Services personnels et domestiques	4 224,0	0,0	181,0	0,0	2 093,0	0,0	1 702,0	3 082,0	0,0	0,0	0,0	3 887,0	3 772,0	0,0
Associations	455,0	115,0	507,5	119,0	1 716,0	1 053,0	43,0	81,0	27 966,0	0,0	268,0	120,0	2 548,0	952,0
Autres services	7 849,0	1 692,0	29,0	0,0	12 250,3	1 843,0	0,0	4 606,0	1 128,0	5 217,0	1 420,1	252,5	12 834,0	184,0
Total pour le secteur tertiaire	295 995,5	33 902,0	167 934,8	69 563,3	165 641,2	35 187,5	462 920,4	67 997,1	338 023,9	33 667,2	194 575,6	16 629,7	197 452,8	10 537,8
Total	403 940,2	36 588,0	268 600,3	75 731,3	392 386,1	70 181,8	624 004,8	77 858,6	460 052,7	64 054,9	368 412,3	20 649,7	341 607,3	17 457,8

TABLEAU 17. ESTIMATION DES COÛTS TOTAUX (DIRECTS ET INDIRECTS, EN K\$) ÉVITÉS GRÂCE À LA MÉDIATION-CONCILIATION LORS DU RENOUVELLEMENT DES CONVENTIONS COLLECTIVES, QUÉBEC, 2014 – 2020

Secteur d'activité	2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020	
	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit
Agriculture	0,0	0,0	501,0	241,1	0,0	0,0	141,5	68,1	0,0	0,0	1 103,3	530,9	417,0	200,7
Services relatifs à l'agriculture	0,0	0,0	931,1	499,5	612,6	328,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pêche et piégeage	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Exploitation forestière	0,0	0,0	0,0	0,0	125,7	73,7	295,2	173,0	0,0	0,0	0,0	0,0	352,6	206,7
Services forestiers	1 169,5	706,0	34,4	20,1	0,0	0,0	0,0	0,0	277,4	162,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Mines, carrières et services miniers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	139,7	50,2	5 421,9	1 946,7	75,5	27,1	1 196,5	429,6
Total pour le secteur primaire	1 169,5	706,0	1 466,5	760,8	738,3	402,4	576,4	291,3	5 699,4	2 108,7	1 178,7	558,0	1 966,1	837,0
Industries des aliments	9 580,0	4 217,6	2 465,8	1 416,9	2 002,3	1 150,6	12 287,8	7 061,2	3 185,0	1 830,2	4 006,6	2 302,4	5 113,4	2 938,4
Industries des boissons	1 286,1	731,2	695,6	467,2	187,9	126,2	630,6	423,5	0,0	0,0	3 391,5	2 277,7	0,0	0,0
Industries du tabac	0,0	0,0	0,0	0,0	159,4	288,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries des produits du caoutchouc	144,0	67,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries des produits en matières plastiques	1 897,1	857,6	759,4	367,2	3 269,2	1 580,7	705,6	341,2	695,3	336,2	1 077,3	520,9	0,0	0,0
Industries du cuir et des produits connexes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries des produits textiles	582,4	183,1	0,0	0,0	53,9	16,8	1 942,0	605,0	669,5	208,6	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries de l'habillement	2 118,2	718,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3 499,2	1 090,0	239,3	74,5
Industries du bois	817,8	269,3	2 684,2	930,0	893,2	309,5	1 603,9	555,7	2 118,0	733,9	4 436,9	1 537,3	145,4	50,4
Industries du meuble et des articles d'ameublement	345,7	134,3	56,9	22,0	721,5	279,4	336,1	130,2	380,4	147,3	321,9	124,7	0,0	0,0
Industries du papier et des produits du papier	1 434,7	731,6	169,2	104,3	7 341,1	4 525,3	512,3	315,8	2 741,4	1 689,9	4 427,7	2 729,4	7 407,0	4 566,0

Secteur d'activité	2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020	
	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit
Imprimerie, édition et industries connexes	1 103,6	365,8	5 913,4	1 936,5	64,8	21,2	1 164,7	381,4	489,7	160,4	3 190,4	1 044,8	2 173,8	711,9
Industries de la première transformation des métaux	1 191,5	0,0	7 218,3	0,0	10 508,7	0,0	14 391,5	0,0	6 772,4	0,0	21 755,8	0,0	7 391,8	0,0
Industries de la fabrication des produits métalliques (sauf les industries de la machinerie et du matériel de transport)	1 789,1	541,9	456,1	144,5	5 319,7	1 685,8	89,3	28,3	206,7	65,5	3 755,9	1 190,2	1 883,7	596,9
Industries de la machinerie (sauf électrique)	672,6	218,2	178,9	64,9	433,1	157,0	0,0	0,0	535,8	194,2	1 138,9	412,8	1 248,6	452,5
Industries du matériel de transport	6 185,3	2 503,1	6 320,7	2 836,3	27 379,2	12 285,8	15 895,5	7 132,8	11 551,2	5 183,4	1 083,5	486,2	12 589,4	5 649,2
Industries des produits électriques et électroniques	748,7	253,0	41,5	15,6	259,4	97,8	449,9	169,7	0,0	0,0	553,7	208,8	216,5	81,6
Industries des produits minéraux non métalliques	433,8	197,8	369,9	176,0	10 696,3	5 090,1	1 370,8	652,3	3 963,8	1 886,3	136,4	64,9	4 636,1	2 206,2
Industries des produits du pétrole et du charbon	0,0	0,0	0,0	0,0	1 616,2	4 725,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries chimiques	56,5	100,2	179,3	380,2	13,6	28,9	417,1	884,6	1 078,9	2 288,3	403,6	856,0	36,7	77,8
Autres industries manufacturières	0,0	0,0	0,0	0,0	67,9	16,9	192,0	47,7	0,0	0,0	41,9	10,4	981,0	243,7
Total pour le secteur secondaire	30 387,3	12 090,6	27 509,1	8 861,8	70 987,3	32 386,7	51 989,1	18 729,4	34 388,2	14 724,1	53 221,1	14 856,5	44 062,5	17 649,1
Industries des services de transport	9 797,7	2 426,2	1 872,4	589,5	447,7	141,0	196,5	61,9	5 537,2	1 743,4	6 569,4	2 068,4	53,1	16,7
Services d'entreposage	0,0	0,0	0,0	0,0	777,8	285,1	0,0	0,0	81,5	29,9	151,8	55,6	0,0	0,0
Industries des services de communications	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	96,5	45,2	0,0	0,0	70,2	32,8
Autres services publics	0,0	0,0	865,6	662,4	14,3	11,0	786,0	601,5	137,1	104,9	539,2	412,7	649,9	497,4
Commerce de gros de produits agricoles	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de gros de produits pétroliers	0,0	0,0	0,0	0,0	315,8	263,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	283,0	235,8

Secteur d'activité	2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020	
	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit
Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons, de médicaments et de tabac	646,6	417,1	658,1	456,7	1 597,1	1 108,3	0,0	0,0	1 870,7	1 298,2	350,0	242,9	3 108,1	2 156,8
Commerce de gros de vêtements, de chaussures, de tissus, d'articles de mercerie et d'articles personnels	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de gros d'articles ménagers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de gros de véhicules automobiles, pièces et accessoires	1 351,5	775,1	0,0	0,0	0,0	0,0	798,7	495,0	0,0	0,0	0,0	0,0	384,9	238,6
Commerce de gros d'articles de quincaillerie, de matériel de plomberie et de chauffage et de matériaux de construction	1 853,4	892,6	0,0	0,0	9,9	5,0	0,0	0,0	574,2	290,8	2 460,7	1 246,3	143,5	72,7
Commerce de gros de machines, matériel et fournitures agricoles	0,0	0,0	25,1	12,0	161,0	76,5	32,0	15,2	150,4	71,5	123,3	58,6	0,0	0,0
Commerce de gros de produits divers	1 348,5	948,1	2 875,0	2 088,7	257,6	187,2	0,0	0,0	640,9	465,7	489,2	355,4	820,6	596,2
Commerce de détail d'aliments, de boissons, de médicaments et de tabac	9 146,0	4 416,1	10 884,4	4 711,9	937,0	405,6	4 893,9	2 118,6	12 024,9	5 205,7	1 722,1	745,5	11 890,2	5 147,3
Commerce de détail de chaussures, de vêtements, de tissus et de filés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de détail de meubles, appareils et accessoires d'ameublement de maison	0,0	0,0	0,0	0,0	3 722,0	796,8	0,0	0,0	0,0	0,0	127,1	27,2	0,0	0,0
Commerce de détail de véhicules automobiles, pièces et accessoires	149,7	63,8	0,0	0,0	192,6	76,3	0,0	0,0	2 808,3	1 113,1	136,8	54,2	273,5	108,4
Commerce de détail de marchandises diverses	0,0	0,0	369,8	32,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres commerces de détail	415,3	124,3	38,3	10,0	959,4	250,1	846,5	220,6	1 310,8	341,7	352,3	91,8	437,8	114,1
Intermédiaires financiers de dépôts	700,5	753,3	105,8	145,7	63,0	86,8	61,7	85,1	15,6	21,5	1 632,7	2 249,6	0,0	0,0
Sociétés de crédits à la consommation et aux entreprises	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Secteur d'activité	2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020	
	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit
Sociétés d'investissement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	631,5	762,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sociétés d'assurances	0,0	0,0	0,0	0,0	2 050,5	2 160,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services immobiliers (sauf les lotisseurs)	28,9	59,1	2,6	4,3	0,0	0,0	17,9	30,3	152,7	258,2	25,3	42,8	0,0	0,0
Agences d'assurances et agences immobilières	4 093,7	2 353,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services aux entreprises	131,4	37,1	54,2	15,8	599,0	174,5	446,2	129,9	50,2	14,6	61,0	17,8	26,4	7,7
Services de l'administration provinciale	1 120,6	137,9	0,0	0,0	6 960,3	1 090,4	160,8	25,2	1 519,1	238,0	28,7	4,5	1 433,8	224,6
Services des administrations locales	17 062,2	2 187,7	3 298,9	456,3	5 110,6	706,9	5 104,8	706,1	3 199,9	442,6	2 198,8	304,1	897,7	124,2
Services d'enseignement	508,8	82,7	2 176,6	361,7	101,2	16,8	43 280,1	7 191,9	7 106,4	1 180,9	15 782,7	2 622,6	2 407,6	400,1
Services de santé et services sociaux	2 583,7	309,2	530,6	64,0	5 671,1	683,9	200,7	24,2	1 438,2	173,4	3 650,6	440,2	1 104,2	133,2
Services d'hébergement	1 430,8	334,7	26,5	5,7	521,2	112,2	14 932,6	3 213,4	539,7	116,1	29,4	6,3	809,5	174,2
Services de restauration	832,0	77,1	0,0	0,0	47,3	3,9	583,2	48,5	3 814,9	317,4	392,3	32,6	0,0	0,0
Services de divertissements et de loisir	487,5	205,7	520,4	200,0	161,7	62,1	842,7	323,8	1 922,6	738,8	248,5	95,5	247,8	95,2
Services personnels et domestiques	408,6	160,0	19,4	6,8	219,5	76,9	177,6	62,2	0,0	0,0	0,0	0,0	392,9	137,7
Associations	72,6	12,1	79,7	13,7	274,8	47,1	7,1	1,2	4 577,6	784,7	43,9	7,5	417,1	71,5
Autres services	1 349,1	322,5	5,2	1,2	2 240,2	522,3	0,0	0,0	208,4	48,6	262,3	61,2	2 370,7	552,7
Total pour le secteur tertiaire	55 519,0	17 096,3	24 408,6	9 838,6	33 412,5	9 350,0	74 000,5	16 117,4	49 777,8	15 044,9	37 378,0	11 243,5	28 222,5	11 137,9
Total	87 075,8	29 892,9	53 384,2	19 461,2	105 138,2	42 139,0	126 566,0	35 138,0	89 865,3	31 877,7	91 777,7	26 658,0	74 251,2	29 624,1

TABLEAU 18. ESTIMATION DES COÛTS TOTAUX (DIRECTS ET INDIRECTS, EN K\$) ÉVITÉS GRÂCE À LA MÉDIATION-CONCILIATION LORS DE LA NÉGOCIATION DES PREMIÈRES CONVENTIONS COLLECTIVES, QUÉBEC, 2014 – 2020

Secteur d'activité	2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020	
	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit
Agriculture	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	583,8	281,0
Services relatifs à l'agriculture	0,0	0,0	0,0	0,0	211,8	113,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pêche et piégeage	0,0	0,0	27,7	8,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Exploitation forestière	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services forestiers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	124,2	72,5	0,0	0,0
Mines, carrières et services miniers	0,0	0,0	570,6	204,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	107,8	38,7	140,1	50,3
Total pour le secteur primaire	0,0	0,0	598,3	213,7	211,8	113,6	0,0	0,0	0,0	0,0	232,0	111,2	724,0	331,3
Industries des aliments	694,6	399,1	832,2	478,2	288,5	165,8	359,4	206,5	1 870,8	1 075,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries des boissons	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	336,3	225,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries du tabac	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries des produits du caoutchouc	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries des produits en matières plastiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries du cuir et des produits connexes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries des produits textiles	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries de l'habillement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries du bois	125,1	43,3	0,0	0,0	897,0	310,8	0,0	0,0	0,0	0,0	61,8	21,4	683,2	236,7
Industries du meuble et des articles d'ameublement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries du papier et des produits du papier	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	533,1	328,6	0,0	0,0	958,1	590,6	0,0	0,0

Secteur d'activité	2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020	
	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit
Imprimerie, édition et industries connexes	0,0	0,0	228,4	74,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries de la première transformation des métaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2 321,2	0,0	7 993,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries de la fabrication des produits métalliques (sauf les industries de la machinerie et du matériel de transport)	149,1	47,2	0,0	0,0	0,0	0,0	7,2	2,3	34,8	11,0	0,0	0,0	55,1	17,5
Industries de la machinerie (sauf électrique)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	238,5	86,5	163,1	59,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries du matériel de transport	0,0	0,0	0,0	0,0	6 499,5	2 916,5	0,0	0,0	229,5	103,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries des produits électriques et électroniques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries des produits minéraux non métalliques	0,0	0,0	197,3	93,9	2 844,8	1 353,7	0,0	0,0	1 488,0	708,1	53,4	25,4	262,8	125,1
Industries des produits du pétrole et du charbon	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	217,2	635,0	0,0	0,0
Industries chimiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	48,0	101,7	0,0	0,0	6,2	13,2
Autres industries manufacturières	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	264,2	65,6
Total pour le secteur secondaire	968,7	489,7	1 257,9	646,9	10 529,8	4 746,8	3 795,7	849,7	11 827,8	2 058,0	1 290,4	1 272,4	1 271,5	458,1
Industries des services de transport	312,3	98,3	72,5	22,8	115,3	36,3	143,5	45,2	47,3	14,9	155,3	48,9	32,3	10,2
Services d'entreposage	0,0	0,0	69,5	25,5	0,0	0,0	3 815,1	1 398,5	0,0	0,0	10,1	3,7	0,0	0,0
Industries des services de communications	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	111,6	52,3	0,0	0,0
Autres services publics	530,2	405,8	134,6	103,0	4,8	3,7	18,3	14,0	0,0	0,0	155,4	118,9	10,2	7,8
Commerce de gros de produits agricoles	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de gros de produits pétroliers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Secteur d'activité	2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020	
	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit
Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons, de médicaments et de tabac	0,0	0,0	431,0	299,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de gros de vêtements, de chaussures, de tissus, d'articles de mercerie et d'articles personnels	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de gros d'articles ménagers	0,0	0,0	0,0	0,0	74,7	77,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de gros de véhicules automobiles, pièces et accessoires	0,0	0,0	208,6	129,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	31,2	19,3	0,0	0,0
Commerce de gros d'articles de quincaillerie, de matériel de plomberie et de chauffage et de matériaux de construction	1 767,7	895,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	358,8	181,7	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de gros de machines, matériel et fournitures agricoles	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	111,0	52,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de gros de produits divers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	620,4	450,7	218,0	158,4	181,7	132,0
Commerce de détail d'aliments, de boissons, de médicaments et de tabac	767,0	332,0	4 236,1	1 833,8	0,0	0,0	1 042,2	451,2	599,0	259,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de détail de chaussures, de vêtements, de tissus et de filés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de détail de meubles, appareils et accessoires d'ameublement de maison	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de détail de véhicules automobiles, pièces et accessoires	1 235,3	489,6	2 331,9	924,3	21,7	8,6	983,6	389,9	1 667,4	660,9	341,9	135,5	341,9	135,5
Commerce de détail de marchandises diverses	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres commerces de détail	0,0	0,0	26,4	6,9	101,5	26,5	261,8	68,2	0,0	0,0	124,2	32,4	401,4	104,6
Intermédiaires financiers de dépôts	0,0	0,0	6,9	9,5	49,1	67,6	0,0	0,0	23,1	31,8	541,9	746,7	63,5	87,5
Sociétés de crédits à la consommation et aux entreprises	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Secteur d'activité	2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020	
	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit
Sociétés d'investissement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sociétés d'assurances	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services immobiliers (sauf les lotisseurs)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	143,8	243,1	0,0	0,0	1,6	2,6	4,7	7,9
Agences d'assurances et agences immobilières	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services aux entreprises	11,4	3,3	8,3	2,4	29,7	8,6	0,0	0,0	7,3	2,1	27,9	8,1	0,0	0,0
Services de l'administration provinciale	89,6	14,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	47,4	7,4	0,0	0,0	31,6	4,9
Services des administrations locales	173,9	24,1	938,6	129,8	480,8	66,5	384,9	53,2	108,8	15,0	44,8	6,2	16,7	2,3
Services d'enseignement	4,7	0,8	570,2	94,7	505,9	84,1	1 128,5	187,5	221,8	36,9	128,0	21,3	21,1	3,5
Services de santé et services sociaux	553,0	66,7	534,5	64,5	4 508,4	543,7	98,4	11,9	263,2	31,7	486,4	58,7	293,9	35,4
Services d'hébergement	26,9	5,8	9,8	2,1	42,0	9,0	569,4	122,5	336,2	72,3	51,1	11,0	0,0	0,0
Services de restauration	67,9	5,7	0,0	0,0	0,0	0,0	479,3	39,9	0,0	0,0	2,1	0,2	0,0	0,0
Services de divertissements et de loisir	5,7	2,2	0,0	0,0	108,5	41,7	4,5	1,7	10,4	4,0	2,5	1,0	0,0	0,0
Services personnels et domestiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	321,6	112,7	0,0	0,0	404,9	141,9	0,0	0,0
Associations	18,3	3,1	18,7	3,2	168,6	28,9	13,3	2,3	0,0	0,0	19,6	3,4	155,8	26,7
Autres services	290,8	67,8	0,0	0,0	337,0	78,6	855,6	199,5	963,7	224,7	46,6	10,9	34,0	7,9
Total pour le secteur tertiaire	5 854,9	2 414,6	9 597,7	3 651,0	6 548,1	1 081,5	10 263,9	3 341,4	5 385,8	2 046,4	2 905,1	1 581,3	1 588,8	566,4
Total	6 823,6	2 904,3	11 453,9	4 511,6	17 289,6	5 941,9	14 059,6	4 191,1	17 213,6	4 104,4	4 427,6	2 964,9	3 584,2	1 355,7

TABLEAU 19. ESTIMATION DES COÛTS TOTAUX (DIRECTS ET INDIRECTS, EN K\$) ÉVITÉS GRÂCE À LA MÉDIATION-CONCILIATION, QUÉBEC, 2014 – 2020³⁸

Secteur d'activité	2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020	
	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit
Agriculture	0,0	0,0	501,0	241,1	0,0	0,0	141,5	68,1	0,0	0,0	1 103,3	530,9	1 000,9	481,6
Services relatifs à l'agriculture	0,0	0,0	931,1	499,5	824,4	442,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pêche et piégeage	0,0	0,0	27,7	8,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Exploitation forestière	0,0	0,0	0,0	0,0	125,7	73,7	295,2	173,0	0,0	0,0	0,0	0,0	352,6	206,7
Services forestiers	1 169,5	706,0	34,4	20,1	0,0	0,0	0,0	0,0	277,4	162,0	124,2	72,5	0,0	0,0
Mines, carrières et services miniers	0,0	0,0	570,6	204,9	0,0	0,0	139,7	50,2	5 421,9	1 946,7	183,2	65,8	1 336,6	479,9
Total pour le secteur primaire	1 169,5	706,0	2 064,8	974,4	950,1	516,0	576,4	291,3	5 699,4	2 108,7	1 410,7	669,2	2 690,1	1 168,3
Industries des aliments	10 274,6	4 616,7	3 297,9	1 895,1	2 290,8	1 316,4	12 647,2	7 267,7	5 055,8	2 905,3	4 006,6	2 302,4	5 113,4	2 938,4
Industries des boissons	1 286,1	731,2	695,6	467,2	187,9	126,2	967,0	649,4	0,0	0,0	3 391,5	2 277,7	0,0	0,0
Industries du tabac	0,0	0,0	0,0	0,0	159,4	288,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries des produits du caoutchouc	144,0	67,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries des produits en matières plastiques	1 897,1	857,6	759,4	367,2	3 269,2	1 580,7	705,6	341,2	695,3	336,2	1 077,3	520,9	0,0	0,0
Industries du cuir et des produits connexes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries des produits textiles	582,4	183,1	0,0	0,0	53,9	16,8	1 942,0	605,0	669,5	208,6	0,0	0,0	0,0	0,0
Industries de l'habillement	2 118,2	718,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3 499,2	1 090,0	239,3	74,5
Industries du bois	942,9	312,6	2 684,2	930,0	1 790,2	620,3	1 603,9	555,7	2 118,0	733,9	4 498,7	1 558,7	828,5	287,1
Industries du meuble et des articles d'ameublement	345,7	134,3	56,9	22,0	721,5	279,4	336,1	130,2	380,4	147,3	321,9	124,7	0,0	0,0

38. Les coûts totaux évités dans les cas 1 et 2 (Cas 1 : coûts totaux évités lors du renouvellement de conventions collectives. Cas 2 : coûts totaux évités lors de la négociation des premières conventions collectives).

Secteur d'activité	2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020	
	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit
Industries du papier et des produits du papier	1 434,7	731,6	169,2	104,3	7 341,1	4 525,3	1 045,3	644,4	2 741,4	1 689,9	5 385,8	3 320,0	7 407,0	4 566,0
Imprimerie, édition et industries connexes	1 103,6	365,8	6 141,8	2 011,3	64,8	21,2	1 164,7	381,4	489,7	160,4	3 190,4	1 044,8	2 173,8	711,9
Industries de la première transformation des métaux	1 191,5	0,0	7 218,3	0,0	10 508,7	0,0	16 712,7	0,0	14 766,0	0,0	21 755,8	0,0	7 391,8	0,0
Industries de la fabrication des produits métalliques (sauf les industries de la machinerie et du matériel de transport)	1 938,2	589,1	456,1	144,5	5 319,7	1 685,8	96,5	30,6	241,6	76,6	3 755,9	1 190,2	1 938,8	614,4
Industries de la machinerie (sauf électrique)	672,6	218,2	178,9	64,9	433,1	157,0	238,5	86,5	698,8	253,3	1 138,9	412,8	1 248,6	452,5
Industries du matériel de transport	6 185,3	2 503,1	6 320,7	2 836,3	33 878,7	15 202,4	15 895,5	7 132,8	11 780,7	5 286,4	1 083,5	486,2	12 589,4	5 649,2
Industries des produits électriques et électroniques	748,7	253,0	41,5	15,6	259,4	97,8	449,9	169,7	0,0	0,0	553,7	208,8	216,5	81,6
Industries des produits minéraux non métalliques	433,8	197,8	567,2	269,9	13 541,1	6 443,8	1 370,8	652,3	5 451,8	2 594,4	189,8	90,3	4 898,9	2 331,2
Industries des produits du pétrole et du charbon	0,0	0,0	0,0	0,0	1 616,2	4 725,9	0,0	0,0	0,0	0,0	217,2	635,0	0,0	0,0
Industries chimiques	56,5	100,2	179,3	380,2	13,6	28,9	417,1	884,6	1 126,9	2 390,0	403,6	856,0	42,9	91,0
Autres industries manufacturières	0,0	0,0	0,0	0,0	67,9	16,9	192,0	47,7	0,0	0,0	41,9	10,4	1 245,2	309,3
Total pour le secteur secondaire	31 356,0	12 580,3	28 767,0	9 508,7	81 517,1	37 133,5	55 784,8	19 579,1	46 215,9	16 782,1	54 511,5	16 128,9	45 334,0	18 107,2
Industries des services de transport	10 110,0	2 524,6	1 944,9	612,4	563,0	177,3	340,0	107,1	5 584,5	1 758,3	6 724,7	2 117,3	85,3	26,9
Services d'entreposage	0,0	0,0	69,5	25,5	777,8	285,1	3 815,1	1 398,5	81,5	29,9	161,9	59,4	0,0	0,0
Industries des services de communications	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	96,5	45,2	111,6	52,3	70,2	32,8
Autres services publics	530,2	405,8	1 000,2	765,5	19,1	14,6	804,3	615,5	137,1	104,9	694,6	531,6	660,1	505,2
Commerce de gros de produits agricoles	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de gros de produits pétroliers	0,0	0,0	0,0	0,0	315,8	263,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	283,0	235,8

Secteur d'activité	2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020	
	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit
Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons, de médicaments et de tabac	646,6	417,1	1 089,1	755,8	1 597,1	1 108,3	0,0	0,0	1 870,7	1 298,2	350,0	242,9	3 108,1	2 156,8
Commerce de gros de vêtements, de chaussures, de tissus, d'articles de mercerie et d'articles personnels	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de gros d'articles ménagers	0,0	0,0	0,0	0,0	74,7	77,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de gros de véhicules automobiles, pièces et accessoires	1 351,5	775,1	208,6	129,3	0,0	0,0	798,7	495,0	0,0	0,0	31,2	19,3	384,9	238,6
Commerce de gros d'articles de quincaillerie, de matériel de plomberie et de chauffage et de matériaux de construction	3 621,2	1 787,9	0,0	0,0	9,9	5,0	0,0	0,0	933,0	472,5	2 460,7	1 246,3	143,5	72,7
Commerce de gros de machines, matériel et fournitures agricoles	0,0	0,0	25,1	12,0	161,0	76,5	32,0	15,2	261,4	124,3	123,3	58,6	0,0	0,0
Commerce de gros de produits divers	1 348,5	948,1	2 875,0	2 088,7	257,6	187,2	0,0	0,0	1 261,4	916,4	707,2	513,8	1 002,3	728,2
Commerce de détail d'aliments, de boissons, de médicaments et de tabac	9 912,9	4 748,1	15 120,5	6 545,8	937,0	405,6	5 936,1	2 569,8	12 623,9	5 465,0	1 722,1	745,5	11 890,2	5 147,3
Commerce de détail de chaussures, de vêtements, de tissus et de filés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce de détail de meubles, appareils et accessoires d'ameublement de maison	0,0	0,0	0,0	0,0	3 722,0	796,8	0,0	0,0	0,0	0,0	127,1	27,2	0,0	0,0
Commerce de détail de véhicules automobiles, pièces et accessoires	1 385,0	553,4	2 331,9	924,3	214,3	84,9	983,6	389,9	4 475,7	1 774,0	478,6	189,7	615,4	243,9
Commerce de détail de marchandises diverses	0,0	0,0	369,8	32,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres commerces de détail	415,3	124,3	64,7	16,9	1 060,9	276,5	1 108,3	288,9	1 310,8	341,7	476,5	124,2	839,2	218,7
Intermédiaires financiers de dépôts	700,5	753,3	112,7	155,2	112,0	154,4	61,7	85,1	38,7	53,3	2 174,6	2 996,3	63,5	87,5
Sociétés de crédits à la consommation et aux entreprises	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Secteur d'activité	2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020	
	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit	Salaire	Profit
Sociétés d'investissement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	631,5	762,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sociétés d'assurances	0,0	0,0	0,0	0,0	2 050,5	2 160,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services immobiliers (sauf les lotisseurs)	28,9	59,1	2,6	4,3	0,0	0,0	161,7	273,4	152,7	258,2	26,9	45,4	4,7	7,9
Agences d'assurances et agences immobilières	4 093,7	2 353,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services aux entreprises	142,8	40,4	62,5	18,2	628,7	183,1	446,2	129,9	57,5	16,7	88,9	25,9	26,4	7,7
Services de l'administration provinciale	1 210,2	152,0	0,0	0,0	6 960,3	1 090,4	160,8	25,2	1 566,4	245,4	28,7	4,5	1 465,4	229,6
Services des administrations locales	17 236,1	2 211,7	4 237,6	586,1	5 591,4	773,4	5 489,8	759,4	3 308,7	457,7	2 243,6	310,3	914,4	126,5
Services d'enseignement	513,5	83,5	2 746,8	456,4	607,1	100,9	44 408,7	7 379,4	7 328,2	1 217,7	15 910,7	2 643,9	2 428,7	403,6
Services de santé et services sociaux	3 136,7	375,9	1 065,1	128,4	10 179,5	1 227,6	299,1	36,1	1 701,4	205,2	4 136,9	498,9	1 398,1	168,6
Services d'hébergement	1 457,7	340,5	36,2	7,8	563,3	121,2	15 502,0	3 335,9	875,9	188,5	80,4	17,3	809,5	174,2
Services de restauration	899,9	82,8	0,0	0,0	47,3	3,9	1 062,5	88,4	3 814,9	317,4	394,3	32,8	0,0	0,0
Services de divertissements et de loisir	493,2	207,9	520,4	200,0	270,2	103,8	847,2	325,6	1 933,0	742,8	251,0	96,5	247,8	95,2
Services personnels et domestiques	408,6	160,0	19,4	6,8	219,5	76,9	499,2	174,9	0,0	0,0	404,9	141,9	392,9	137,7
Associations	90,9	15,3	98,3	16,9	443,4	76,0	20,4	3,5	4 577,6	784,7	63,5	10,9	572,9	98,2
Autres services	1 639,9	390,3	5,2	1,2	2 577,2	600,9	855,6	199,5	1 172,1	273,3	309,0	72,0	2 404,7	560,7
Total pour le secteur tertiaire	61 373,8	19 510,9	34 006,2	13 489,7	39 960,6	10 431,5	84 264,4	19 458,8	55 163,5	17 091,3	40 283,1	12 824,7	29 811,3	11 704,3
Total	93 899,4	32 797,2	64 838,1	23 972,7	122 427,8	48 081,0	140 625,6	39 329,2	107 078,9	35 982,1	96 205,3	29 622,9	77 835,4	30 979,8

